

JMH CONSEIL

ERNST & YOUNG et Autres

Collectis

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

JMH CONSEIL
65, rue Alexandre Dumas
75020 Paris
S.A.R.L. au capital de € 50 000
330 686 635 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Collectis

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Collectis,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Collectis relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Comme indiqué dans la note 2.6 « Recours à des estimations » de l'annexe aux comptes consolidés, la direction est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Parmi les comptes sujets à des estimations comptables significatives figurent, notamment, le chiffre d'affaires et autres produits, les paiements fondés en actions et les provisions dont les règles et les méthodes comptables sont respectivement décrites dans les notes 3.1, 15 et 18 de l'annexe aux comptes consolidés.

Dans le cadre de nos appréciations des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons apprécié le caractère des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe aux comptes consolidés et nous avons examiné leur correcte application. Par ailleurs, nous avons apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fonde la reconnaissance du chiffre d'affaires propre à chacun des contrats. Nous avons également apprécié les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des différents paiements fondés en actions.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 4 mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

JMH CONSEIL

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'V' and 'C' intertwined, with horizontal strokes extending to the left and right.

Vincent Corrège

ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized 'F' and 'M' with horizontal strokes extending to the left and right.

Frédéric Martineau

BILAN CONSOLIDÉ
En milliers de dollars

	Notes	A la date du	
		31-déc-19	31-déc.-20
ACTIF			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	5	1 108	1 584
Immobilisations corporelles	7	23 712	71 673
Droits d'utilisation	6	45 612	73 845
Actifs financiers non-courants	8.2	5 517	7 007
Total actifs non courants		75 949	154 109
Actifs courants			
Stocks	9	2 897	1 606
Clients et comptes rattachés	10.1	2 959	5 171
Subventions à recevoir	10.2	9 140	10 703
Autres actifs courants	10.3	15 617	29 643
Actifs financiers courants	11.1	20 385	27 091
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11.2	340 522	241 148
Total actifs courants		391 520	315 362
TOTAL DE L'ACTIF		467 469	469 471
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital social	15	2 767	2 785
Primes d'émission	15	843 478	863 912
Ecarts de conversion		(22 641)	(4 089)
Réserves		(406 390)	(505 961)
Résultat net, part du groupe		(102 091)	(81 074)
Capitaux propres, part du Groupe		315 123	275 573
Intérêts minoritaires		40 347	33 273
Total capitaux propres		355 470	308 846
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières non courants	12	-	28 836
Dettes de loyer non courantes	12	46 540	75 764
Provisions non courantes	18	2 855	4 010
Total passifs non courants		49 395	108 610
Passifs courants			
Dettes de loyer courantes	12	1 067	6 696
Fournisseurs et comptes rattachés	12	29 264	24 609
Revenus différés et passifs sur contrat	14	20 033	452
Provisions courantes	18	3 743	1 131
Autre passifs courants	13	8 497	19 127
Total passifs courants		62 604	52 015
TOTAL DU PASSIF		467 469	469 471

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers de dollars, excepté le résultat par action

	Notes	Pour l'exercice clos le 31 décembre		
		2018	2019	2020
Revenus				
Chiffre d'affaires	3.1	12 731	15 190	73 949
Autres revenus	3.1	8 701	7 800	8 507
Total Revenus		21 432	22 990	82 456
Charges opérationnelles				
Coût des revenus	3.2	(2 739)	(11 392)	(36 275)
Frais de recherche et développement	3.2	(76 567)	(92 042)	(86 950)
Frais administratifs et commerciaux	3.2	(47 248)	(43 017)	(44 201)
Autres produits et charges opérationnelles		31	(91)	(467)
Total charges opérationnelles		(126 523)	(146 542)	(167 893)
Résultat opérationnel		(105 091)	(123 552)	(85 437)
Produits financiers	3.3	20 572	11 971	5 468
Charges financières	3.3	(3 813)	(3 631)	(17 514)
Résultat financier		16 758	8 340	(12 046)
Impôt sur les bénéfices		-	-	-
Résultat net de la période		(88 333)	(115 212)	(97 483)
Résultat net, part du Groupe		(78 693)	(102 091)	(81 074)
Résultat net, part des minoritaires		(9 640)	(13 121)	(16 409)
Résultat de la période par action:	17			
Résultat de base par action (en euros)		(1,93)	(2,41)	(1,91)
Résultat dilué par action (en euros)		(1,93)	(2,41)	(1,91)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE
En milliers de dollars

	Pour l'exercice clos le 31 décembre		
	2018	2019	2020
Résultat net de la période	(88 333)	(115 212)	(97 483)
Gains et pertes actuariels	70	(303)	(430)
Gains et pertes non transférables en compte de résultat	70	(303)	(430)
Ecart de conversion	(19 192)	(5 714)	19 019
Contrats dérivés sur commodités	-	17	-
Gains et pertes transférables en compte de résultat	(19 192)	(5 697)	19 019
Résultat global	(107 455)	(121 212)	(78 894)
Résultat global, part du Groupe	(97 125)	(108 356)	(62 952)
Résultat global, part des minoritaires	(10 330)	(12 856)	(15 942)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE CONSOLIDEE

	Notes	Pour l'exercice clos le 31 décembre		
		2018	2019	2020
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation				
Résultat net de la période		(88 333)	(115 212)	(97 483)
Réconciliation du résultat net et de la trésorerie issue des opérations d'exploitation				
Ajustements:				
Amortissements et dépréciations sur actifs non courants		2 377	6 875	9 819
Pertes (profits) sur cessions d'actifs immobilisés		20	15	195
Charge / (produit) financier net		(16 759)	(8 340)	12 045
Charges liées aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)		37 218	26 880	16 736
Variation nette des provisions		(468)	2 093	(2 366)
Autres éléments sans impact sur la trésorerie		-	85	(17)
Intérêts reçus / (payés)		6 905	6 808	2 639
Capacité d'autofinancement		(59 040)	(80 796)	(58 434)
Variation du stock		(37)	(2 627)	1 311
Variation des créances d'exploitation et charges constatées d'avance		(3 696)	(2 674)	(8 338)
Variation des créances de subvention et de CIR		(8 257)	7 359	(685)
Variation des dettes d'exploitation		9 374	9 635	5 802
Variation des produits constatés d'avance		(6 480)	(39)	(19 918)
Variation du besoin en fonds de roulement		(9 096)	11 654	(21 828)
Variation de trésorerie des opérations d'exploitation		(68 137)	(69 142)	(80 262)
Opérations en capital				
Cessions d'immobilisations corporelles		1 262	414	54
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(171)	(45)	(567)
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(4 715)	(12 913)	(45 693)
Variation des actifs financiers non courants		221	(3 636)	(1 430)
Cession (acquisition) des actifs financiers courants		39 025	(19 692)	(6 706)
Variation de trésorerie sur investissements		35 623	(35 872)	(54 342)
Opérations de financement				
Augmentation de capital net des coûts d'émission		7 771	-	344
Actions Calyxt émises pour / (achetées à) des tiers		-	(469)	210
Augmentation de Capital Collectis		178 611	-	-
Augmentation de Capital Calyxt		49 942	-	9 205
Souscription d'emprunts et dettes financières		-	-	24 170
Remboursement d'emprunts et dettes financières		(127)	-	-
Paiements des dettes de loyer		-	(3 393)	(6 607)
Vente et rachat d'actions propres		297	-	-
Variation de trésorerie sur opérations de financement		236 494	(3 862)	27 322
Variation de la trésorerie nette		203 981	(108 876)	(107 282)
Trésorerie nette au 1er janvier		256 380	451 501	340 522
Ecart de change sur trésorerie en devises		(8 860)	(2 103)	7 908
Trésorerie nette en fin de période	8	451 501	340 522	241 148

Nous présentons notre état consolidé des flux de trésorerie selon la méthode indirecte.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

	Capital actions ordinaires		Primes d'émission	Actions propres	Ecart de conversion	Réserves	Bénéfice (perte)	Capitaux propres		
	Nombre d'actions	Montant						Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Solde au 1er janvier 2018	35,960,062	2,367	614,037	(297)	1,835	(253,702)	(99,368)	264,873	19,113	283,986
Résultat net	-	-	-	-	-	-	(78,693)	(78,693)	(9,640)	(88,333)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	-	-	-	-	(18,502)	70	-	(18,432)	(690)	(19,122)
Résultat global	-	-	-	-	(18,502)	70	(78,693)	(97,125)	(10,330)	(107,455)
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	-	-	-	(99,368)	99,368	-	-	-
Augmentation de capital 15.1	6,146,000	379	178,230	-	-	2	-	178,611	-	178,611
Augmentation de capital Calyxt (1)	-	-	-	-	-	26,454	-	26,454	23,488	49,942
Actions propres	-	-	-	297	-	(58)	-	239	-	239
Exercice de bons de souscription d'actions et d'options de souscription d'actions 15.1	324,007	19	7,751	-	-	-	-	7,770	-	7,770
Rémunération fondée sur les actions sans impact sur la trésorerie 16	-	-	28,507	-	-	-	-	28,507	8,711	37,218
Autres mouvements	-	-	-	-	-	(28)	-	(28)	(12)	(40)
Solde au 31 décembre 2018	42,430,069	2,765	828,525	-	(16,668)	(326,628)	(78,693)	409,301	40,970	450,272
Solde au 1er janvier 2019	42,430,069	2,765	828,525	-	(16,668)	(326,628)	(78,693)	409,301	40,970	450,272
Résultat net	-	-	-	-	-	-	(102,091)	(102,091)	(13,121)	(115,212)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	-	-	-	-	(5,974)	(292)	-	(6,265)	265	(6,000)
Résultat global	-	-	-	-	(5,974)	(292)	(102,091)	(108,356)	(12,856)	(121,212)
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	-	-	-	(78,693)	78,693	-	-	-
Augmentation de capital 15.1	35,600	2	-	-	-	(2)	-	-	-	-
Exercice d'options de souscription d'actions Calyxt (2)	-	-	-	-	-	(773)	-	(773)	304	(469)
Exercice de bons de souscription d'actions et d'options de souscription d'actions Collectis 15.1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rémunération fondée sur les actions sans impact sur la trésorerie 16	-	-	14,951	-	-	-	-	14,950	11,929	26,879
Autres mouvements	-	-	2	-	-	(2)	-	-	-	-
Solde au 31 décembre 2019	42,465,669	2,767	843,478	-	(22,641)	(406,390)	(102,091)	315,123	40,347	355,470

Solde au 1er janvier 2020	42,465,669	2,767	843,478	-	(22,641)	(406,390)	(102,091)	315,123	40,347	355,470
Résultat net	-	-	-	-	-	-	(81,074)	(81,074)	(16,409)	(97,483)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	-	-	-	-	18,552	(430)	-	18,122	467	18,589
Résultat global	-	-	-	-	18,552	(430)	(81,074)	(62,952)	(15,942)	(78,894)
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	-	-	-	(102,091)	102,091	-	-	-
Exercice de stock-options Calyxt (2)	-	-	-	-	-	136	-	136	74	210
Augmentation de Capital Calyxt (3)	-	-	-	-	-	4,243	-	4,243	4,962	9,205
Transactions avec les filiales	-	-	-	-	-	(1,461)	-	(1,461)	1,461	-
Exercice de bons de souscription d'actions et d'options de souscription d'actions Collectis	15.1	314,517	18	6,101	-	-	-	6,119	-	6,119
Rémunération fondée sur les actions sans impact sur la trésorerie	16	-	-	14,365	-	-	-	14,365	2,371	16,736
Autres mouvements	-	-	(32)	-	-	32	-	-	-	-
Solde au 31 décembre 2020	42,780,186	2,785	863,912	-	(4,089)	(505,961)	(81,074)	275,573	33,273	308,846

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

- (1) Le 22 mai 2018, Calyxt Inc a finalisé une offre subséquente de ses titres. Calyxt Inc a vendu un total de 4 057 500 actions ordinaires au prix de 15,00 \$ l'action, y compris 457 500 actions ordinaires dans le cadre de l'exercice de l'option d'achat d'actions additionnelles. L'opération a généré un produit net de l'offre ultérieure et de l'exercice de l'option de surallocation d'environ 57,0 millions de dollars, déduction faite des remises et commissions de 3,2 millions de dollars et des frais d'émission totalisant environ 0,7 million de dollars. Dans le cadre de cet offre, Collectis SA a acheté 550 000 actions ordinaires pour une valeur de 8,3 millions de dollars, dont le produit est inclus dans le produit net d'environ 57,0 millions de dollars. Les transactions avec les filiales comprennent également l'exercice de 592 342 options de souscriptions d'actions de Calyxt au cours de la période pour un montant de 2,4 millions de dollars, partiellement compensé par l'achat par Collectis, le 14 juin 2018, de 63 175 actions ordinaires de Calyxt auprès d'employés et de non-employés de Calyxt et Collectis au prix de 19,49 \$ par action (soit le cours de clôture publié sur le Nasdaq Global Market le 14 juin 2018) pour 1,2 millions de dollars.
- (2) Correspond à l'exercice d'options de souscriptions d'actions de Calyxt au cours de la période.
- (3) Le 20 Octobre 2020, Calyxt a conclu des accords définitifs avec des investisseurs institutionnels pour l'achat et la vente de 3 750 000 actions ordinaires de Calyxt au prix de 4,00 dollars par action, dans le cadre d'une offre directe, enregistrée auprès de la Securities Exchange Commission aux Etats-Unis (la « SEC »). Le financement a résulté en un produit brut de 15,0 millions de dollars avant paiement de tous les frais et dépenses associés. Collectis a acheté 1 250 000 actions dans le cadre de l'offre pour une valeur de 5,0 millions de dollars, dont les produits sont inclus dans le produit net d'environ 14,0 millions de dollars. A l'issue de l'offre, au 31 Décembre 2020, Collectis détient approximativement 64,7% des actions ordinaires en circulation de Calyxt.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DECEMBRE 2020

Note 1. La Société

Collectis S.A. (ci-après dénommée “Collectis” ou “nous”) est une société anonyme immatriculée et domiciliée en France dont le siège social est situé à Paris. Nous sommes une entreprise biopharmaceutique de stade clinique et nous employons nos principales technologies brevetées afin de développer des produits parmi les meilleurs du marché dans le domaine émergent de l’immuno-oncologie. Nos produits candidats, fondés sur des cellules T aux gènes sélectivement modifiés, et qui expriment des récepteurs antigéniques chimériques, ou CARs, visent à exploiter la puissance du système immunitaire pour cibler et éradiquer les cellules cancéreuses. Nos technologies de ciblage génique nous permettent de créer des cellules CAR T allogéniques, ce qui signifie qu’elles proviennent de donneurs sains plutôt que des patients eux-mêmes. Notre expertise en ciblage génique nous permet également de développer des produits candidats dotés d’attributs supplémentaires de sécurité et d’efficacité, y compris des propriétés de contrôle conçues pour les empêcher d’attaquer les tissus sains, pour leur permettre de tolérer les traitements standards en oncologie, et de les équiper pour résister aux mécanismes qui inhibent l’activité du système immunitaire. Outre notre activité en matière d’immuno-oncologie, nous explorons également l’utilisation de nos technologies de modification ciblée des gènes dans d’autres applications thérapeutiques, ainsi que par le biais de notre filiale, Calyxt, pour développer des produits alimentaires plus sains et plus durables que ceux disponibles sur le marché aujourd’hui.

Collectis S.A, Collectis, Inc., Collectis Biologics Inc. (créée le 18 janvier 2019) et Calyxt, sont parfois désignées le « Groupe », un groupe de sociétés consolidées.

Impact du COVID 19

Comme indiqué précédemment, tout en mettant en œuvre des mesures de santé et de sécurité, nous avons continué à avancer sur nos programmes exclusifs de cellules CAR-T allogéniques. Pendant l’année 2020, Collectis a continué à recruter des patients dans ses essais cliniques AMELI-01, BALLI-01 et MELANI-01, et, sauf en ce qui concerne la suspension clinique affectant l’étude MELANI-01, chacun des essais continue actuellement de progresser à travers ses niveaux de dose respectifs. En outre, la construction de notre usine de fabrication de matières premières à Paris est maintenant terminée et celle de notre usine de fabrication commerciale à Raleigh, en Caroline du Nord, qui devrait commencer à produire en 2021, se sont poursuivies comme prévu.

En ce qui concerne les cinq programmes sous licence, les études cliniques pour UCART19 ont été terminées et Servier nous a informés qu’aucun patient additionnel n’était à recruter mais que tous les patients des études cliniques pour UCART19 continueront d’être suivis pour l’étude long-terme comme prévu. Allogene Therapeutics continue de recruter des patients pour l’essai ALPHA, l’essai ALPHA2 et l’essai UNIVERSAL et a reçu l’approbation IND pour commencer l’essai TRAVERSE. Néanmoins, la pandémie COVID-19 et les actions gouvernementales pour la contenir continuent d’entraîner des perturbations importantes dans diverses activités publiques et commerciales. En ce qui concerne les essais cliniques pour nos programmes exclusifs de cellules CAR T allogéniques et les programmes menés par des partenaires commerciaux, le recrutement de nouveaux patients et la capacité à effectuer un suivi des patients devraient être affectés par la pandémie COVID-19. Le niveau exact des retards et l’impact global de la pandémie de COVID-19 sur notre entreprise, les études précliniques, les essais cliniques et la construction des installations de fabrication sont actuellement inconnus, et nous surveillons la pandémie alors qu’elle continue d’évoluer rapidement. Chez Calyxt, au cours de l’année 2020, les perturbations de la chaîne d’approvisionnement n’ont pas eu d’impact significatif sur les activités. Cependant, une résurgence de la pandémie de COVID-19, des mesures de réponse gouvernementales et les perturbations qui en résultent pourraient rapidement annuler ces améliorations.

L'impact global sur les activités de Collectis et de Calyxt dépendra des développements futurs, qui sont très incertains et difficiles à prévoir.

Note 2. Principales méthodes comptables

2.1 Base de préparation

Les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 4 mars 2021.

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars américains. Voir Note 2.3.

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards - IFRS) telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et conforme aux normes IFRS approuvées par l'Union Européenne.

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention des coûts historiques à l'exception de certains actifs et passifs évalués à la juste valeur conformément aux normes IFRS.

Les normes internationales d'information financière comprennent les normes IFRS, les normes comptables internationales (International Accounting Standards - IAS) ainsi que les interprétations du Comité d'interprétation des normes (Standard Interpretation Committee - SIC) et du Comité d'interprétation des IFRS (International Financial Reporting Interpretations Committee - IFRIC). Les principales méthodes comptables utilisées pour préparer les états financiers consolidés sont décrites ci-après.

Application de nouvelles normes ou de nouveaux amendements aux normes

Nous appliquons les normes et les amendements aux normes suivantes depuis le 1er janvier 2020, sans impact significatif sur les états financiers consolidés :

- Amendements des Références au Cadre Conceptuel dans les Normes IFRS (applicable à partir du 1er Janvier 2020).
- Amendements à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » (applicable à partir du 1er janvier 2020).
- Amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers » et à IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs » (applicable à partir du 1er janvier 2020).
- Amendements à IFRS 9 « Instruments financiers », IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » et IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir » (applicable à partir du 1er janvier 2020) – Réforme des taux d'intérêts de référence.
- Le 28 mai 2020, l'IASB a émis un amendement à IFRS 16 : "Concessions de loyer en lien avec le Covid-19". L'amendement, qui est applicable au 1er juin 2020, permet aux locataires de ne pas comptabiliser les concessions de loyer comme des modifications de contrats si celles-ci sont directement liées au Covid-19 et remplissent certaines conditions. L'application de cet amendement n'a pas eu d'impact significatif.

Normes, interprétations et amendements publiés mais dont l'application n'est pas encore obligatoire

Les amendements et modifications aux normes ci-dessous sont applicables pour les exercices ouverts après le 1er janvier 2021. Nous estimons que l'adoption de ces amendements et modifications aux normes n'aura pas d'impact significatif sur le compte de résultat, la situation financière ou les flux de trésorerie.

- IFRS 17 « Contrats d'assurance » (applicable à partir du 1er janvier 2023 et non encore adoptée par l'Union Européenne).
- Amendements à IAS 37 – Contrats déficitaires : Coût d'exécution du contrat (applicable à partir du 1er Janvier 2022)
- Amendements à IAS 16 – Immobilisations corporelles : Produit antérieur à l'utilisation prévue (applicable à partir du 1er Janvier 2022)
- Amendements à IFRS 3 – Référence au Cadre conceptuel (applicable à partir du 1er Janvier 2022)
- Amendements to IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 and IFRS 16 – Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2 (applicable à partir du 1er Janvier 2021)

2.2 Adoption de la norme IFRS 16 (« Contrats de location »)

Depuis le 1er janvier 2019, Collectis applique la nouvelle norme IFRS 16 « Contrats de Location ».

Selon cette norme, un actif financier et un passif financier sont comptabilisés pour les contrats de location du Groupe qui répondent aux critères de la norme.

Les états financiers pour des exercices antérieurs n'ont pas été retraités conformément aux options de transition de la norme IFRS 16 retenues par le Groupe, Collectis ayant appliqué la méthode rétrospective simplifiée.

Le Groupe utilise les deux exemptions de capitalisation fournis par la norme :

- Les contrats de location dont la durée est inférieure à 12 mois ; et
- Les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur, définie par le Groupe comme étant inférieure à 5000 dollars.

Le Groupe a également appliqué les modalités pratiques suivantes à la date de transition :

- Exclusion des coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation à la date de première application ;
- Comptabilisation des contrats de location dont le terme survient dans les 12 mois suivant la date de première application comme des contrats de location à court terme, c'est-à-dire en tant que charges de location dans le compte de résultat ; et
- Les valeurs comptables de l'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation et du passif locatif à la date de première application correspondent à la valeur comptable de ces éléments évaluée en application d'IAS 17 immédiatement avant cette date.

Les taux d'actualisation suivants ont été appliqués :

- Application des taux d'actualisation suivants : location d'immobilier en France (taux d'actualisation de 2%), location d'immobilier à Roseville, Etats-Unis d'Amérique et Raleigh, Etats-Unis d'Amérique (taux d'actualisation de 8%), location d'immobilier à New-York, Etats-Unis d'Amérique (taux d'actualisation à 4,4%) et la location d'équipement (taux d'actualisation à 1%)

Les principaux changements introduits par la norme IFRS 16 sont les suivants :

Capitalisation des droits d'utilisation pour les contrats de locations immobilières :

Les contrats de location identifiés concernent principalement le siège de Ccollectis incluant les bâtiments de recherche et développement à Paris, les locaux à New York et à Raleigh en Caroline du Nord, et le siège social de Calyxt comprenant ses zones de production et de stockage à Roseville dans le Minnesota.

En conformité avec la norme l'IFRS 16, la durée du contrat de location reflète l'attente raisonnable du Groupe de la période au cours de laquelle l'actif sous-jacent sera utilisé.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la dette locative a été déterminé, pour chaque portefeuille d'actif, en fonction du taux d'emprunt marginal à la date de première application.

Le contrat de cession-bail conclu par Calyxt au troisième trimestre 2017 a une durée déterminée et a été classé en tant que contrat de location simple conformément à IAS 17. Selon la norme IFRS 16, ce contrat de location reçoit le traitement comptable standard pour tout contrat de location simple existant à la date de première application et l'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation est ajusté pour tenir compte des pertes nettes reportées comptabilisées dans l'état de la situation financière immédiatement avant la date de première application, soit 1,8 million de dollars.

Comptabilisation des contrats de location d'autres actifs :

Les principaux contrats identifiés correspondent à du matériel de bureau et de laboratoire.

2.3 Monnaie de présentation des états financiers

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars, ce qui diffère de la monnaie fonctionnelle de Collectis, à savoir l'euro.

Toutes les informations financières (sauf indication contraire) sont présentées en milliers de dollars américains.

Les états du bilan des entités consolidées ayant une monnaie fonctionnelle différente du dollar américain sont convertis en dollars au taux de change de clôture (taux de change au comptant à la date de la clôture) et les états du compte de résultat, états du résultat global et les états des flux de trésorerie de ces entités consolidées sont convertis au taux de change moyen à la date de la clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inclus dans les capitaux propres sous la rubrique « Ecart de conversion » dans les états des variations des capitaux propres consolidés.

2.4 Principes de consolidation

Continuité d'exploitation

Les états financiers consolidés ont été préparés selon le principe de continuité d'exploitation. Avec une trésorerie et des équivalents de trésorerie de 241 148 milliers de dollars, la société estime qu'elle a suffisamment de ressources pour continuer à opérer pendant au moins douze mois après la publication des comptes consolidés.

Principes comptables

Collectis contrôle toutes les entités incluses dans le périmètre de consolidation. Un investisseur contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement, et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Par conséquent, l'investisseur contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement si et seulement s'il détient le pouvoir sur l'entité faisant l'objet d'un investissement, qu'il est exposé ou a droit à des rendements variables et qu'il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité faisant l'objet d'un investissement de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Un investisseur détient le pouvoir sur une entité faisant l'objet d'un investissement lorsqu'il a des droits effectifs lui conférant la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, c'est à dire les activités qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entité faisant l'objet d'un investissement.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont substantiels sont pris en considération.

L'intégration globale d'une filiale dans les états financiers consolidés commence lorsque le groupe prend le contrôle de cette filiale, et cesse lorsque le groupe en perd le contrôle.

Les soldes bilanciers et transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Périmètre de consolidation

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le Groupe est constitué de Collectis S.A., Collectis, Inc., Collectis Biologics Inc., créée le 18 janvier 2019, et de Calyxt.

Au 31 décembre 2020, Collectis détient (i) 100% de Collectis, Inc., qui détient 100% de Collectis Biologics, Inc., et (ii) approximativement 64.7% des actions ordinaires en circulation de Calyxt. Au 31

décembre 2019, Collectis détenait 100% de Collectis, Inc. et approximativement 68.9% des actions ordinaires en circulation de Calyxt

Jusqu'au 25 juillet 2017, Collectis détenait 100% de Calyxt. Le 25 juillet 2017, Calyxt a réalisé son introduction en bourse d'un montant total de 64,4 millions de dollars, avant déduction des commissions bancaires et tout autre frais associé à l'offre, suite à l'émission et l'enregistrement de 8 050 000 actions à 8 dollars par action. Le nombre d'actions offertes prend en compte l'exercice en totalité par les banques introductrices de leur option de surallocation et l'achat de 20 millions de dollars d'actions par Collectis. Le 22 mai 2018, Calyxt a finalisé une offre subséquente de ses titres. Calyxt a vendu un total de 4 057 500 actions ordinaires au prix de 15,00 \$ l'action, y compris 457 500 actions ordinaires dans le cadre de l'exercice de l'option d'achat d'actions additionnelles. L'opération a généré un produit net de l'offre ultérieure et de l'exercice de l'option de surallocation d'environ 57,0 millions de dollars, déduction faite des remises et commissions de 3,2 millions de dollars et des frais d'émission totalisant environ 0,7 million de dollars. Dans le cadre de cet offre, Collectis a acheté 550 000 actions ordinaires pour une valeur de 8,3 millions de dollars, dont le produit est inclus dans le produit net d'environ 57,0 millions de dollars. Le 20 Octobre 2020, Calyxt a conclu des accords définitifs avec des investisseurs institutionnels pour l'achat et la vente de 3 750 000 actions ordinaires de Calyxt au prix de 4,00 dollars par action, dans le cadre d'une offre directe, enregistrée auprès de la Securities Exchange Commission aux Etats-Unis (la « SEC »). Le financement a résulté en un produit brut de 15,0 millions de dollars avant paiement de tous les frais et dépenses associés. Collectis a acheté 1 250 000 actions dans le cadre de l'offre pour une valeur de 5,0 millions de dollars, dont les produits sont inclus dans le produit net d'environ 14,0 millions de dollars.

Intérêts minoritaires

Les actionnaires minoritaires détiennent une participation de 35.3% de Calyxt au 31 décembre 2020 et en détenaient 31,1% au 31 décembre 2019. Ces intérêts minoritaires ont été générés lors de l'introduction en bourse de Calyxt, lors de la réalisation de l'offre subséquente de titres Calyxt et suite à l'exercice d'options de souscriptions d'actions et à l'acquisition d'actions gratuites.

2.5 Monnaie étrangère

Transactions en monnaie étrangère et soldes bilanciers

Les transactions significatives en monnaie étrangère sont converties dans les monnaies fonctionnelles respectives des entités du Groupe en appliquant le cours de change en vigueur à la date des transactions. Pour la conversion des transactions non significatives, nous utilisons le taux moyen du mois précédent. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le cours de change à cette date.

Les gains et pertes de change résultant de la conversion sont comptabilisés en résultat financier.

Activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant le cours moyen de la période.

Les gains et pertes résultant de la conversion de devises sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Enfin, les états financiers consolidés sont convertis en dollars en utilisant la méthode décrite dans la Note 2.3.

La différence d'impact des variations de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie entre le compte de résultat consolidé et le tableau des flux de trésorerie consolidés s'explique principalement par les éléments suivants :

- L'écart entre le taux de change moyen et les taux de clôture appliqués aux flux de trésorerie de la période.
- L'écart entre les taux de change d'ouverture et le taux de change de clôture appliqué sur le solde d'ouverture de la trésorerie et équivalents de trésorerie libellés en dollars; et
- L'impact de la conversion des états financiers de nos filiales américaines.

2.6 Recours à des estimations

La préparation des états financiers nécessite de la part de l'équipe dirigeante de la société d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur les notes annexes aux états financiers et sur les montants des produits, des charges, des actifs et des passifs ; ainsi que sur les notes annexes relatives aux provisions pour risques. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les risques et incertitudes auxquels est exposé le Groupe sont présentés dans une note spécifique : Note 8.3 – Gestion des risques financiers.

Estimations et hypothèses

Les principales hypothèses, et les autres sources d'estimations à la date de clôture de l'exercice, qui présentent un risque d'engendrer un ajustement significatif des valeurs comptables des actifs et passifs pour les prochains exercices sont décrites ci-dessous. Pour définir ces hypothèses et estimations, le Groupe utilise des paramètres disponibles lors de la préparation des états financiers consolidés. Les circonstances existantes et les hypothèses de développement futur peuvent être amenées à évoluer avec les conditions du marché ou des circonstances qui sont indépendantes du groupe. Ces évolutions sont intégrées dans nos hypothèses au moment de leur apparition.

- Reconnaissance du revenu – Note 3.1
- Rémunérations en actions – Note 16
- Provisions pour risques et charges – Note 18
- Droits d'utilisation – Note 6

Note 3. Informations concernant le compte de résultat consolidé

3.1 Chiffre d'affaires et autres produits

Principes comptables

Accords de collaboration et licences

Selon IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients », le revenu est comptabilisé lorsque Collectis remplit une obligation de performance en transférant un bien ou un service distinct (ou un ensemble distinct de biens et / ou services) à un client, c'est-à-dire lorsque le client obtient le contrôle de ces biens ou services.

Nous avons conclu des accords de collaboration en matière de recherche et développement qui consistent en l'octroi de licences de droits à la technologie, des programmes de recherche et de développement, des remboursements des coûts de recherche et développement et des redevances. Nous avons analysé les accords pour identifier les différentes obligations de performance.

Ces accords de collaboration peuvent générer des flux de trésorerie grâce à des avances non remboursables relatives à la vente de droits d'accès à la technologie et à des programmes de recherches et développement, des paiements d'étape et des remboursements de frais de recherches et développement et des redevances. Les ventes des droits à la technologie en vertu d'accords non

résiliables, non remboursables et à prix fixes, sont comptabilisées une fois que la technologie est livrée à la contrepartie et que le Groupe ne dispose plus d'un accès exclusif à cette technologie.

Les paiements initiaux pour les programmes de recherche et développement sont reportés en tant que passif contractuel et reconnu en produit lorsque l'obligation de performance est satisfaite, au fur et à mesure que le client reçoit les avantages des services. Lorsqu'un programme spécifique de recherche et développement est suspendu, comme convenu par notre client dans le cadre d'une décision d'un comité conjoint, la constatation des revenus continue d'être différée jusqu'à la reprise des efforts de recherche et développement. Si la décision commune est d'abandonner le projet, les produits différés sont intégralement reconnus.

Les remboursements de frais de recherche et développement sont reconnus sur une base temporelle et matérielle pendant la durée du projet de recherche et de développement spécifique.

Les paiements d'étape représentent des montants reçus de nos clients, dont la réception dépend de la réalisation de certaines étapes scientifiques, réglementaires ou commerciales. Ces paiements sont considérés comme une contrepartie variable. Nous comptabilisons les paiements d'étape lorsqu'il est hautement probable qu'un produit comptabilisé ne sera pas annulé par la suite. Il s'agit notamment de déterminer si l'obligation de performance est remplie et peut l'être lorsque l'événement déclencheur s'est produit, selon la nature de l'événement déclencheur, qu'il n'y a pas d'autres éventualités ou services à fournir en ce qui concerne cet événement et que le cocontractant n'a pas le droit d'exiger le remboursement du paiement. L'événement déclencheur peut être l'atteinte de résultats scientifiques par nous ou par une autre partie à l'accord, des approbations réglementaires ou la commercialisation de produits développés dans le cadre de l'accord.

Les produits résultant des redevances découlent, selon les termes contractuels, d'un pourcentage des ventes de produits réalisées. Comme nous n'avons aucun produit approuvé pour commercialisation, nous n'avons pas reçu de tels produits de redevances. Les revenus des redevances, s'ils sont acquis, seront reconnus au plus tard ou quand : (1) la vente ou l'utilisation ultérieure a lieu ; et (2) l'obligation de performance, à laquelle se rapportent les redevances basées sur la vente ou leur utilisation, a été satisfaite.

En outre, nous concédons à des tiers des licences sur notre technologie ; les produits résultant de ces licences sont comptabilisés proportionnellement sur la durée des accords de licence.

Vente de produits et de services

Les produits des ventes de produits sont comptabilisés une fois que le contrôle des produits livrés est transféré au client. Les ventes comprennent les frais d'expédition et de manutention s'ils sont facturés au client et sont déclarés nets de la promotion commerciale et des autres coûts, y compris les estimations d'indemnités de retours, les produits invendables et les remises pour paiement rapides. Les taxes sur vente, d'utilisation, sur la valeur ajoutée et autres taxes d'accise ne sont pas comptabilisées dans les produits. Les promotions commerciales sont enregistrées en fonction de la participation et des niveaux de performance estimés sur les programmes proposés au moment de la vente. Nous ne permettons généralement pas de droit de retour.

Dans certains cas, nous pouvons vendre des céréales à un transformateur avec un engagement de racheter tous les tourteaux de soja résultant de leur activité de concassage de graines avec un accord simple de règlement en espèces entre les parties. Nous reconnaissons aussi les revenus de notre vente de farine à nos clients en accord avec notre politique comptable de reconnaissance de revenus, décrite précédemment. Les coûts sont imputables aux céréales et à la farine vendues conformément à l'accord avec le transformateur.

Dans certains cas, nous pouvons vendre les céréales à un transformateur et, dans un objectif de vente, ils utiliseront notre capacité de stockage pour garder les céréales jusqu'à ce qu'ils demandent qu'elles soient livrées. Nous sommes responsables des charges de traitement et des activités de livraison. Dans ce cas-là, nous reconnaissons les revenus de la vente de céréales au transformateur et en même temps, nous provisionnons les coûts futurs de stockage et de traitement estimés associés à la vente, à

l'exception des coûts de livraison considérés comme des revenus futurs et des charges constatées d'avance.

Nous offrons également des services de recherche, dont les revenus sont constatés au fil du temps, au fur et à mesure que le client bénéficie des avantages des services.

Crédit Impôt Recherche

Des crédits d'impôt recherche (CIR) sont octroyés aux entreprises par l'État français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient de dépenses remplissant les critères requis pour bénéficier du CIR peuvent l'utiliser pour le paiement de l'impôt sur les sociétés de l'exercice au cours duquel les dépenses ont été engagées, ainsi que dans les trois années suivantes. Si le montant de l'impôt n'est pas suffisant pour couvrir le montant total du crédit d'impôt à la fin de la période de trois années, la différence est remboursée par l'État en trésorerie à l'entité. Si l'entreprise remplit certains critères en termes de ventes, d'effectifs ou d'actifs pour être éligible à la catégorie PME, elle peut demander le remboursement immédiat du CIR. Celectis SA remplit ces critères.

Le Groupe utilise le CIR pour les dépenses de recherche engagées au cours de chaque exercice et comptabilise le montant en « Autres produits » pour le même exercice. Le CIR est soumis à une vérification par l'administration fiscale française. Les intérêts moratoires ayant pour principal le CIR sont également enregistrés dans ce poste du compte de résultat.

Analyse des produits d'exploitation

Chiffre d'affaires par pays d'origine et autres produits d'exploitation

	Pour l'exercice clos le 31 décembre		
	2018	2019	2020
	en milliers de dollars		
Depuis la France	12 495	7 896	51 057
Depuis les USA	236	7 294	22 892
Chiffre d'affaires	12 731	15 190	73 949
Crédit d'Impôt Recherche	8 561	7 800	8 433
Subventions d'exploitation et autres	140	-	74
Autres revenus	8 701	7 800	8 507
Total revenus	21 432	22 990	82 456

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 2019 et 2018, l'entité du Groupe ayant généré des revenus depuis la France est Celectis S.A.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 2019 et 2018 l'entité du Groupe ayant généré des revenus depuis les Etats-Unis est Calyxt.

Chiffre d'affaires par nature

	Pour l'exercice clos le 31 décembre		
	2018	2019	2020
	en milliers de dollars		
Reconnaissance des paiements initiaux	7 114	-	20 291
Autres revenus	3 383	6 055	28 532
Accords de collaboration	10 497	6 055	48 823
Produits de licences	2 142	1 762	2 123
Ventes de produits	92	7 373	23 003
Chiffre d'affaires	12 731	15 190	73 949

La reconnaissance de revenus précédemment différés reflète la comptabilisation de 19,4 millions de dollars de paiements initiaux et de paiements d'étapes sur les cibles dont le contrôle exclusif a été récupéré, en lien avec l'avenant au contrat de licence, de développement et de commercialisation conclu entre Celectis et les Laboratoires Servier et l'Institut de Recherches Internationales Servier (« Servier ») signé le 4 mars 2020 (ci-après le « l'Avenant Servier »).

En 2018, les « autres revenus » sont principalement constitués de remboursement de frais de recherche et développement. En plus du remboursement de ces frais, pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, « autres revenus » inclut la reconnaissance d'un jalon de 5,0 millions de dollars associé au démarrage de l'étude clinique de ALLO-715 en 2019. En 2020, les « autres revenus » sont principalement constitués de la reconnaissance de 28,5 millions de dollars de paiements initiaux perçus en mars 2020, également en lien avec l'Avenant Servier en vertu duquel Celectis a concédé à Servier une licence exclusive mondiale étendue pour développer et commercialiser, soit directement, soit par le biais de son sous-licencié sur le territoire américain, Allogene Therapeutics, Inc. tous les produits allogéniques de nouvelle génération ciblant l'antigène CD19 fondés sur des cellules CAR-T allogéniques génétiquement modifiées, y compris les droits pour UCART19/ALLO-501 et ALLO-501A.

Pour les exercices clos au 31 décembre 2020, 2019 et 2018, les revenus liés aux produits de licences incluent les redevances perçues dans le cadre de nos différents accords de licence.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les ventes de produit comprennent principalement les revenus des activités Plantes qui, en 2020, sont principalement attribuables à la commercialisation des premiers produits de Calyxt, d'huile et de tourteaux de soja à haute teneur oléique pour 22,9 millions de dollars.

Informations pour toutes les entités :

En 2020, deux clients représentent plus de 10% des revenus des activités poursuivies : le client A avec 64% et le client B avec 25%.

En 2019, deux clients représentent plus de 10% des revenus des activités poursuivies : le client A avec 36% et le client B avec 28%.

En 2018, deux clients représentent plus de 10% des revenus des activités poursuivies : le client A avec 55% et le client B avec 21%.

3.2 Charges opérationnelles

Principes comptables

Avant 2019, le coût des marchandises vendues par Calyxt représentait des coûts immatériels associés aux activités de concession de licences de Calyxt. Les coûts encourus par Calyxt pour l'achat, le

stockage, le transport et la transformation des céréales, nets du produit de la vente des semences (coûts des céréales), ont été passés en coûts de recherche et développement. À partir du premier trimestre 2019, Calyxt a commencé à capitaliser tous les coûts des céréales et des semences dans les stocks. Les coûts des céréales et de la gestion des risques, nets des avantages de l'activité semencière de Calyxt, sont capitalisés dans les stocks et déduits du coût des marchandises vendues lors de la vente de l'huile et de la farine de soja à haute teneur en acide oléique. Tout ajustement d'évaluation des stocks est comptabilisé au moment où il est engagé. Le coût des marchandises vendues comprend également les pertes par écrasement et raffinage qui sont passées en charges lorsqu'elles sont encourues, car elles n'augmentent pas la valeur des produits finis.

La charge de redevances correspond aux coûts des accords de licence que le Groupe doit payer afin de bénéficier du droit d'exploiter les brevets concédés par des tiers. Selon les dispositions contractuelles, les charges sont basées soit sur un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé utilisant ces brevets, soit sur des redevances fixes annuelles ou conditionnées par des jalons.

Les charges de recherche et développement incluent les coûts liés au personnel, aux fournitures et aux installations de laboratoire, ainsi que les honoraires versés aux non-salariés et à des entités menant des activités de recherche et développement pour le compte du Groupe. Elles comprennent également les frais associés à l'obtention de brevets. Les charges liées à la production de candidats médicaments sont reconnues selon leur utilisation du produit. Si les produits ne sont pas destinés à être utilisés dans des essais cliniques, nous enregistrons la charge à la réception du produit. Si les produits sont destinés à être utilisés dans le cadre des essais cliniques, la charge est reconnue à la délivrance du certificat de conformité du produit.

Les frais administratifs et commerciaux regroupent les fonctions de direction générale, de support administratif, de business développement, de propriété intellectuelle, de finance, des affaires juridiques et des ressources humaines. Les frais administratifs et commerciaux comprennent également les coûts liés aux installations et aux frais de service, d'autres services professionnels, les frais de recrutement et les frais liés au maintien de brevets.

Nous reclassons en frais de recherche et développement certaines charges enregistrées initialement comme coûts liées aux systèmes d'Information, aux ressources humaines, au développement commercial, aux affaires juridiques, à la propriété intellectuelle et à la direction générale, en fonction du temps consacré par chaque employé, ou personne travaillant pour le compte de la société, à des activités de recherche

Détail des charges opérationnelles par nature

	Pour l'exercice clos le 31 décembre		
	2018	2019	2020
	en milliers de dollars		
Coût des biens vendus (1)	-	(9 280)	(34 168)
Coût des redevances	(2 739)	(2 112)	(2 107)
Coût des revenus	(2 739)	(11 392)	(36 275)

Recherche et développement	Pour l'exercice clos le 31 décembre		
	2018	2019	2020
	en milliers de dollars		
Salaires et charges sociales	(16 452)	(21 294)	(29 818)
Charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions	(99)	(1 357)	(56)
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	(18 057)	(12 260)	(8 029)
Charges de personnel	(34 608)	(34 911)	(37 903)
Achats et charges externes	(40 458)	(49 251)	(41 270)
Autres	(1 501)	(7 880)	(7 777)
Frais de recherche et développement	(76 567)	(92 042)	(86 950)

Frais administratifs et commerciaux	Pour l'exercice clos le 31 décembre		
	2018	2019	2020
	en milliers de dollars		
Salaires et charges sociales	(11 373)	(12 822)	(15 794)
Charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions	(29)	(491)	(23)
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	(19 161)	(14 621)	(8 707)
Charges de personnel	(30 563)	(27 934)	(24 524)
Achats et charges externes	(14 251)	(11 431)	(15 358)
Autres	(2 433)	(3 652)	(4 319)
Frais administratifs et commerciaux	(47 248)	(43 017)	(44 201)

Charges de personnel	Pour l'exercice clos le 31 décembre		
	2018	2019	2020
	en milliers de dollars		
Salaires et charges sociales	(27 825)	(34 116)	(45 612)
Charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions	(128)	(1 848)	(79)
Charge liée à aux rémunérations fondées sur les actions et sans impact sur la trésorerie	(37 218)	(26 881)	(16 736)
Charges de personnel	(65 171)	(62 845)	(62 427)

(1) Correspond aux coûts des biens vendus de Calyxt diminués des coûts de transport liés à la vente à Archer Daniels Midland (ADM), considérées comme des charges constatées d'avance sous IFRS 15.

3.3 Produits et charges financiers

Principes comptables

Les produits et charges financiers sont principalement composés des éléments suivants :

- Produits d'intérêts des placements financiers (comptes de dépôts rémunérés ; comptes à terme, etc.) ;
- Charges d'intérêt relatives aux contrats de location financement ;
- Gains et pertes de change relatifs aux transactions en devises étrangères ; et

- Autres produits et charges financiers essentiellement dérivés de la mise à la juste valeur de nos actifs financiers courants et de nos instruments dérivés.

Détail des produits et charges financiers

	Pour l'exercice clos le 31 décembre		
	2018	2019	2020
	en milliers de dollars		
Produits d'intérêts	6 787	6 985	1 949
Gains de change	13 597	4 481	3 155
Autres produits financiers	188	505	364
Total produits financiers	20 572	11 971	5 468
Charges d'intérêt sur opérations de financement	(39)	(3)	(43)
Charges d'intérêt relatives aux contrats de location	(7)	(2 603)	(3 557)
Pertes de change	(3 090)	(671)	(13 885)
Autres charges financières	(677)	(354)	(29)
Total charges financières	(3 813)	(3 631)	(17 514)
Résultat financier	16 758	8 340	(12 046)

La diminution de 6,5 millions de dollars des produits financiers entre les exercices 2019 et 2020 est principalement attribuable à la baisse des gains de change nets de 1,3 millions de dollars (de 4.5 millions de dollars de gains en 2019 à 3.2 millions de dollars de gains en 2020), à la diminution des intérêts reçus des investissements financiers de 5,0 millions et à la baisse de l'ajustement lié à la mise à la juste valeur de 0,2 millions lié à la diminution des taux d'intérêts par rapport à 2019.

L'augmentation des charges financières de 13.9 millions entre 2019 et 2020 est principalement attribuable à l'augmentation de 13.2 millions en perte de change (de 0,7 millions de dollars de pertes en 2019 à 13,9 millions de dollars de pertes en 2020), à l'augmentation des frais financiers liés à la hausse des dettes locatives de 1,0 millions de dollars et à d'autres écarts immatériels de 0,3 millions de dollars.

La diminution de 8,4 millions de dollars du résultat financier entre les exercices 2018 et 2019 est principalement attribuable à la baisse des gains et pertes de change nets (6,7 millions de dollars), et à l'augmentation des charges d'intérêts relatif à l'application de l'IFRS 16 (2,6 millions de dollars) partiellement compensées par l'augmentation de l'ajustement lié à la mise à la juste valeur des instruments dérivés de change (0,6 millions de dollars), inclus dans les autres produits financiers, et à l'augmentation des produits net d'intérêt sur placement financier (0,2 million de dollars) et d'autres écarts immatériels pour 0,1 million de dollars.

3.4 Impôt sur les sociétés

Principes comptables

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé.

L'impôt différé est déterminé et comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les pertes fiscales pouvant être reportées prospectivement ou rétrospectivement peuvent également être comptabilisées en actifs d'impôts différés. Les taux d'imposition applicables à la clôture sont utilisés pour déterminer les impôts différés.

Un actif d'impôts différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables suffisants pour les récupérer. Le Groupe n'a pas enregistré d'actifs d'impôts différés nets dans ses états financiers.

Preuve d'impôt

	Pour l'exercice clos le 31 décembre		
	2018	2019	2020
	en milliers de dollars		
Résultat avant impôt	(88 333)	(115 212)	(97 483)
Taux d'impôt théorique	23,66%	25,35%	24,88%
Charge d'impôt théorique	20 901	29 208	24 254
Variations d'impôt :			
Différences permanentes	832	(1 131)	(1 141)
Crédit d'impôt recherche	2 079	2 786	3 245
Charge liée aux rémunérations en actions et autres ajustements IFRS	(8 065)	(7 828)	(4 198)
Non reconnaissance d'IDA sur déficits reportables liés aux pertes fiscales et aux différences temporaires	(15 652)	(23 079)	(22 159)
Autres différences	(95)	43	0
Charge d'impôt comptabilisée	-	-	-
Taux effectif d'impôt	0,00%	0,00%	0,00%

Impôts différés actifs et passifs

	Au 31 décembre		
	2018	2019	2020
	en milliers de dollars		
Déficits reportables	65 555	102 112	141 954
Engagement de retraite et assimilés	569	714	1 003
Contrats de location	(4)	47	319
Dépréciation d'actifs	10	1	1
Reconnaissance du revenu	200	197	(491)
Autres	491	284	1 308
Variation de la dotation aux IDA	(66 823)	(103 354)	(144 095)
Total	-	-	-

Au 31 décembre 2020, les sociétés françaises du Groupe totalisent des reports déficitaires à hauteur de 325 millions de dollars contre 246 millions de dollars au 31 décembre 2019 et 186 millions de dollars au 31 décembre 2018. Ces reports peuvent être imputés sur les bénéfices fiscaux futurs dans la limite d'un million d'euros par an, et pour 50% du bénéfice au-delà de cette limite. Les reports déficitaires inutilisés peuvent être indéfiniment reportés.

Le montant des reports déficitaires pour les sociétés américaines du Groupe est de 160 millions de dollars au 31 décembre 2020 contre 162 millions de dollars au 31 décembre 2019 et 84 millions de dollars au 31 décembre 2018. Les périodes de report d'impôt pour Calyxt sont les suivantes : 64,0

millions de dollars n'expirent pas ; rien n'expire en 2019 et 2020 ; et 41,9 millions de dollars expirent en 2032 et au-delà.

3.5 Secteurs opérationnels

Principes comptables

Les secteurs opérationnels représentent des composantes de Groupe pour lesquelles des informations financières isolées sont à la disposition du Comité de Management et de Décision Opérationnelle (CMDO ou COMEX) afin d'évaluer les performances et d'allouer les ressources.

Le COMEX de Collectis est composé des personnes suivantes :

- Le Directeur Général ;
- Le Vice-Président exécutif des initiatives stratégiques ;
- Le Vice-Président exécutif responsable de la qualité globale
- Le Senior Vice-Président des opérations techniques en Europe (à partir du 6 août 2020) ;
- Le Senior Vice-Président du manufacturing aux Etats-Unis (à partir du 6 août 2020) ;
- Le Directeur scientifique ;
- Le Directeur financier ;
- Le Directeur juridique ;
- Le Directeur du business développement ;
- Le Directeur des affaires règlementaires ;
- Le Directeur médical (à partir du 13 avril 2020) ; et
- Le Directeur des Ressources Humaines (à partir du 6 Novembre 2020)

Nous avons défini nos opérations et les dirigeants en deux secteurs opérationnels distincts qui recouvrent les domaines suivants :

- **Thérapeutique** : ce secteur est focalisé sur le développement de (i) produits dans le domaine de l'immuno-oncologie et (ii) sur des thérapies de pointe pour guérir d'autres maladies chez l'homme. Notre démarche est basée sur notre expertise technique dans les domaines de la modification génique et des Récepteurs Antigènes Chimériques (CARs). Toutes ces activités sont opérées par la société Collectis S.A., Collectis, Inc. et Collectis Biologics, Inc. Les activités de Collectis S.A, la société mère, sont entièrement incluses dans le secteur Thérapeutique qui englobe également la direction de la recherche et développement ainsi que nos fonctions support.
- **Plantes** : Ce secteur est dédié au développement de produits alimentaires plus sains et plus durables que ceux disponibles sur le marché aujourd'hui. Il correspond à l'activité de notre filiale américaine détenue majoritairement, Calyxt, qui est actuellement basée à Roseville dans le Minnesota.

Il y a des transactions entre les deux secteurs opérationnels. Ces transactions incluent notamment l'allocation de frais généraux Groupe par Collectis S.A. vers ses filiales ainsi que des frais de recherche et développement aux secteurs opérationnels.

En ce qui concerne les frais généraux Groupe, Collectis a fourni à Calyxt des prestations juridiques, d'administration des ventes, de comptabilité et de finances, de relation avec les investisseurs, de

propriété intellectuelle, de communication, de ressources humaines et informatiques sous un contrat de service. Depuis le 31 décembre 2019, Calyxt a internalisé la quasi-totalité des services précédemment fournis par Collectis dans le cadre de cet accord. Dans le cadre du contrat de services, Collectis facture Calyxt en euros au prix coûtant majoré d'une marge comprise entre zéro et 10%, selon la nature du service. Nous appliquons des intérêts aux secteurs opérationnels à un taux basé sur l'Euribor 12 mois plus 5 % sur les montants dûs à Collectis S.A. sur les transactions inter-secteurs.

Les revenus inter-secteurs incluent les transactions entre secteurs. Les transactions intra-secteurs sont éliminées au sein des résultats du secteur et les transactions inter-secteur sont éliminées dans la consolidation ainsi que dans les indicateurs clés de performance par segment.

Les informations financières relatives à nos secteurs opérationnels figurent ci-après. La mesure de la performance de ces secteurs est basée sur les données du compte de résultat telles que le chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation, les dépenses de recherche et développement, les frais administratif et commerciaux, les coûts de redevance et autres produits et charges opérationnels et le résultat opérationnel (sans l'impact des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie). Le COMEX n'a pas à sa disposition d'éléments permettant d'analyser le bilan par secteur ou par région.

Le résultat ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis S.A. n'est pas un agrégat calculé en accord avec le référentiel IFRS. Il exclut les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie. Nous considérons que cet agrégat financier, quand il est comparé avec les états financiers IFRS, peut améliorer la compréhension globale de la performance financière de Collectis. De plus, notre direction suit les opérations de la société, et organise ses activités basées en partie sur cet agrégat financier.

Le résultat net inclut l'impact des opérations entre les secteurs alors que les opérations intra-secteurs sont éliminées.

Détail des indicateurs de performance clés par secteur opérationnel

en milliers de dollars	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020		
	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels
Chiffre d'affaires externe	236	12 495	12 731	7 294	7 896	15 190	22 892	51 057	73 949
Autres produits	178	8 523	8 701	-	7 800	7 800	-	8 507	8 507
Chiffre d'affaires externe et autres produits	414	21 018	21 432	7 294	15 696	22 990	22 892	59 564	82 456
Coût des revenus	(595)	(2 144)	(2 739)	(9 275)	(2 117)	(11 392)	(34 324)	(1 951)	(36 275)
Frais de recherche et développement	(8 638)	(67 929)	(76 567)	(12 390)	(79 652)	(92 042)	(9 903)	(77 048)	(86 951)
Frais administratifs et commerciaux	(21 067)	(26 180)	(47 248)	(26 090)	(16 927)	(43 017)	(21 688)	(22 513)	(44 201)
Autres produits et charges d'exploitation	(50)	81	31	25	(116)	(91)	(103)	(363)	(466)
Total charges d'exploitation	(30 351)	(96 172)	(126 523)	(47 730)	(98 812)	(146 542)	(66 018)	(101 875)	(167 893)
Résultat opérationnel	(29 937)	(75 154)	(105 091)	(40 436)	(83 116)	(123 552)	(43 126)	(42 311)	(85 437)
Résultat financier	1 420	15 339	16 758	294	8 045	8 340	(776)	(11 270)	(12 046)
Résultat net	(28 517)	(59 816)	(88 333)	(40 142)	(75 071)	(115 212)	(43 902)	(53 581)	(97 483)
Intérêts minoritaires	9 640	-	9 640	13 121	-	13 121	16 409	-	16 409
Résultat net, part du Groupe	(18 877)	(59 816)	(78 693)	(27 021)	(75 071)	(102 091)	(27 493)	(53 581)	(81 074)
Charges de recherche et développement liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	838	16 852	17 689	1 619	10 010	11 629	801	6 790	7 591
Charges administratives et commerciales liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	5 218	11 655	16 873	6 673	4 940	11 613	3 536	3 238	6 774
Ajustement lié aux attributions d'actions, part du Groupe	6 056	28 507	34 563	8 292	14 950	23 242	4 337	10 028	14 365
Résultat net ajusté, part du Groupe	(12 821)	(31 309)	(44 130)	(18 729)	(60 121)	(78 849)	(23 156)	(43 553)	(66 709)

Note 4. Test de perte de valeur des actifs

Principe comptable

Les immobilisations incorporelles et corporelles amortissables font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Ce test consiste, pour une unité génératrice de trésorerie (« UGT »), à comparer sa valeur nette comptable à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre (i) sa juste valeur diminuée des coûts de cession et (ii) sa valeur d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée en charges au compte de résultat pour ramener la valeur comptable de l'actif à la valeur recouvrable.

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) définies par Collectis correspondent aux secteurs opérationnels et de reporting : Thérapeutique et Plantes.

Résultat des tests de perte de valeur des actifs

Au 31 décembre 2018, 2019 et 2020, nous n'avons détecté aucun indice de perte de valeur relatif aux actifs incorporels ou corporels de chacune des UGT.

Note 5. Immobilisations incorporelles

Principe comptable

Activation des frais de développement

Conformément à la norme IAS 38 Immobilisations incorporelles, les frais de développement sont comptabilisés à l'actif dès lors que le Groupe peut démontrer que l'ensemble des critères suivants est rempli :

- La faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- Son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- Sa capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- L'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- La disponibilité des ressources techniques, financières et autres nécessaires pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et
- Sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe, ayant une durée d'utilité finie, sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. L'amortissement est comptabilisé en charges de façon linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles. Les postes du compte de résultat concernés par les amortissements des immobilisations incorporelles sont les frais de recherche et développement et les frais administratifs et commerciaux, en fonction de la destination des immobilisations. Les durées d'utilité des immobilisations incorporelles qui ont été retenues sont les suivantes :

- Logiciels : 1 à 3 ans ;

- Brevets : de la date d'acquisition jusqu' à la date d'expiration de la protection conférée par le brevet, soit un maximum de 20 ans.

Détail des immobilisations incorporelles

	Licences et brevets	Immobilisations en cours	Total
	en milliers de dollars		
Valeur nette comptable au 1er janvier 2018	811	619	1 431
Acquisitions d'actifs incorporels	14	103	117
Cessions d'actifs incorporels	(7)	-	(7)
Reclassement	6	-	6
Charges d'amortissement et de dépréciation	(217)	-	(217)
Effets de change	(30)	(32)	(62)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2018	577	691	1 268
Valeur brute comptable en fin de période	2 454	691	3 146
Amortissements et dépréciations exceptionnelles cumulées	(1 878)	-	(1 878)
Valeur nette comptable au 1er janvier 2019	577	691	1 268
Acquisitions d'actifs incorporels	84	(2)	82
Cessions d'actifs incorporels	(50)	-	(50)
Reclassement	6	-	6
Charges d'amortissement et de dépréciation	(174)	-	(174)
Effets de change	(12)	(12)	(24)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2019	431	677	1 108
Valeur brute comptable en fin de période	2 448	677	3 125
Amortissements et dépréciations exceptionnelles cumulées	(2 017)	-	(2 017)
Valeur nette comptable au 1er janvier 2020	431	677	1 108
Acquisitions d'actifs incorporels	558	(41)	517
Cessions d'actifs incorporels	-	-	-
Reclassement	76	-	76
Charges d'amortissement et de dépréciation	(206)	-	(206)
Effets de change	30	59	89
Valeur nette comptable au 31 décembre 2020	889	695	1 584
Valeur brute comptable en fin de période	3 309	695	4 004
Amortissements et dépréciations exceptionnelles cumulées	(2 419)	-	(2 419)

Les immobilisations incorporelles correspondent principalement à la technologie d'électroporation acquise en 2011. Les acquisitions d'immobilisations en cours de 2018, 2019 et 2020 correspondent au développement en interne d'une technologie existante.

Note 6. Droits d'utilisation

Principes comptables

Identification d'un contrat de location

Les contrats de location, tels que définis par la norme IFRS 16 « Contrats de location », sont comptabilisés dans les états financiers consolidés, ce qui conduit à la comptabilisation de :

- Un actif représentant le droit d'utilisation de l'actif loué durant la période de location du contrat « droit d'utilisation » ;
- Un passif relatif aux obligations de paiement des « dettes de loyer ».

Evaluation de l'actif lié au droit d'utilisation

A la date d'effet, l'actif lié au droit d'utilisation est évalué à son coût et comprend :

- Le montant de l'évaluation initiale du passif locatif, auquel sont ajoutés, si applicable, le montant des loyers versés à la date de prise d'effet ou avant cette date, moins toutes les sommes incitatives à la location reçues ;
- Le cas échéant, les coûts directs initiaux encourus par le preneur pour la conclusion du contrat. Il s'agit des coûts supplémentaires qui n'auraient pas été engagés si le contrat n'avait pas été conclu ;
- Une estimation des coûts que le preneur devra engager lors du démantèlement et de l'enlèvement de l'actif sous-jacent selon les termes du contrat.

Pour les comptabilisations ultérieures, l'actif lié au droit d'utilisation doit être amorti sur la durée de vie utile de l'actif sous-jacent.

Evaluation du passif de location

A la date d'effet, le passif locatif est comptabilisé pour un montant égal à la valeur actualisée du montant des loyers sur la durée du contrat.

Les montants impliqués dans l'évaluation du passif locatif sont les suivants :

- Les paiements fixes (y compris en substance ; ce qui signifie que même s'ils sont de forme variable, en substance ils sont inévitables) ;
- Les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux évalué au moyen de l'indice ou du taux en vigueur à la date de prise d'effet ; sommes que le preneur devrait payer au titre de la valeur résiduelle des garanties données ;
- Les pénalités exigées en cas de résiliation anticipée du contrat de location, si la durée du contrat de location prend en compte l'exercice par le preneur de l'option de résiliation anticipée du contrat de location.

Le passif locatif est ensuite évalué selon un processus similaire à la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'actualisation :

- Le passif est augmenté des intérêts courus résultant de l'actualisation du passif locatif, au début de la période de location ;
- Déduction faite des paiements effectués.

Les intérêts débiteurs de la période ainsi que les paiements variables, non pris en compte dans l'évaluation initiale du passif locatif et encourus au cours de la période concernée, sont comptabilisés en tant que coûts.

En outre, l'obligation locative peut être réévaluée dans les situations suivantes :

- Changement de la durée du contrat de location, modification liée à l'évaluation de la nature raisonnablement certaine (ou non) de l'exercice d'une option,
- Réévaluation liée aux garanties de valeur résiduelle,
- Ajustement des taux et des indices en fonction duquel les loyers sont calculés lors des ajustements de loyer.

Concessions de loyer en lien avec le Covid-19

Le 28 mai 2020, l'IASB a émis un amendement à IFRS 16 : "Concessions de loyer en lien avec le Covid-19". L'amendement, qui est applicable au 1er juin 2020, permet aux locataires de ne pas comptabiliser les concessions de loyer comme des modifications de contrats si celles-ci sont directement liées au Covid-19 et remplissent certaines conditions. Cette mesure de simplification a été appliquée par le Groupe à toutes ses concessions de loyer qui remplissent les conditions de IFRS 16.46B.

Le montant reconnu en profit ou en perte sur la période reportée pour refléter les changements des paiements de loyers qui résulte des concessions de loyer pour lesquelles le Groupe a appliqué la mesure de simplification pour IFRS 16.46A n'est pas significatif.

Principaux contrats applicables

Sur la base de son analyse, le Groupe a identifié des contrats de location, répondant aux critères de la norme, concernant des immeubles de bureaux, de laboratoires, des installations de production et des installations de stockage.

Aux fins de IFRS 16, la durée du contrat de location reflète l'attente raisonnable du Groupe quant à la période au cours de laquelle l'actif sous-jacent sera utilisé.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la dette locative est déterminé, pour chaque actif, en fonction du taux d'emprunt marginal à la date de signature de la dette.

Le taux d'emprunt marginal est le taux d'intérêt qu'un preneur devrait payer pour emprunter sur une durée similaire, et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires pour obtenir un actif de valeur similaire au droit d'utilisation de l'actif dans un environnement économique similaire.

Les charges locatives liées aux contrats de location à court terme et de faible valeur restent classées en tant que charges de location dans les charges d'exploitation et sont immatérielles.

Détails de la location financement

IFRS 16 « Contrats de location » s'applique aux périodes comptables annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2019. L'application de cette norme a pour conséquence de comptabiliser un droit d'utilisation à l'actif et un passif locatif au bilan.

Le Groupe comptabilise au bilan les actifs liés au droit d'utilisation correspondants à ses contrats de location.

Conformément à IFRS 16, dans le cas d'un contrat de cession-bail pour le siège de Calyxt, la valeur de l'actif lié au droit d'utilisation a été ajusté pour tenir compte du montant des pertes différées nettes comptabilisées dans l'état de la situation financière immédiatement avant la date de première application, soit 1,8 million de dollars.

La ventilation des actifs liés aux droits d'utilisation est la suivante :

	Location immobilière	Equipement	Total
	en milliers de dollars		
Valeur nette comptable au 1er janvier 2019	36 061	1 508	37 569
Acquisitions d'actifs corporels	11 357	1 516	12 873
Charges d'amortissement et de dépréciation	(4 058)	(520)	(4 578)
Effets de change	(248)	(4)	(252)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2019	43 112	2 500	45 612
Valeur brute comptable en fin de période	47 175	3 153	50 328
Amortissements et dépréciations cumulés	(4 063)	(653)	(4 716)
Valeur nette comptable au 1er janvier 2020	43 112	2 500	45 612
Acquisitions d'actifs corporels	24 719	8 369	33 088
Charges d'amortissement et de dépréciation	(4 904)	(1 568)	(6 472)
Effets de change	1 699	(82)	1 617
Valeur nette comptable au 31 décembre 2020	64 626	9 219	73 845
Valeur brute comptable en fin de période	73 878	11 511	85 389
Amortissements et dépréciations cumulés	(9 252)	(2 292)	(11 544)

Note 7. Immobilisations corporelles

Principe comptable

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif.

Les amortissements sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs. Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Bâtiments et autres aménagements extérieurs 10-20 ans
- Aménagements locatifs 5-10 ans
- Mobilier de bureau 10 ans
- Matériel de laboratoire 3-10 ans
- Matériel de bureau 5 ans
- Matériel informatique 3 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revus et, le cas échéant, ajustés à chaque clôture.

Les profits et pertes sur cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession avec la valeur comptable de l'immobilisation et sont comptabilisés pour leur valeur nette, dans les « autres produits et charges opérationnelles » du compte de résultat consolidé.

Avant l'adoption de IFRS 16 au 1er Janvier 2019, les paiements au titre de contrats de location simple étaient comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location. Les avantages reçus faisaient partie intégrante du total net des charges locatives et étaient comptabilisés linéairement en réduction des charges sur la durée du contrat de location.

Lorsqu'aux termes d'un contrat de location dont le Groupe était preneur, il apparaissait que la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété étaient transférés par le bailleur au preneur, les actifs correspondants étaient inscrits lors de leur première comptabilisation en immobilisations corporelles pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, si celle-ci était inférieure. Ce montant était ensuite diminué des amortissements et des pertes de valeur constatés. Les engagements financiers qui en découlaient figuraient dans les dettes financières courantes ou non-courantes. De tels montants ont été reclassés en dettes de location à la date d'adoption.

Détail des immobilisations corporelles

	<u>Terrains et constructions</u>	<u>Installations techniques</u>	<u>Aménagements et autres</u>	<u>Immobilisations en cours</u>	<u>Total</u>
	en milliers de dollars				
Valeur nette comptable au 1er janvier 2018	3 159	2 505	753	809	7 226
Acquisitions d'actifs corporels	879	1 622	1 820	1 942	6 263
Cessions d'actifs corporels	-	(49)	(690)	(426)	(1 165)
Charges d'amortissement et de dépréciation	39	216	793	(1 053)	(5)
Reclassement	(758)	(854)	(478)	-	(2 090)
Effets de change	(90)	(46)	(27)	(25)	(188)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2018	3 229	3 393	2 172	1 247	10 041
Valeur brute comptable en fin de période	7 604	13 297	3 215	2 045	26 161
Amortissements et dépréciations cumulés	(4 375)	(9 903)	(1 043)	(798)	(16 119)

Valeur nette comptable au 1er janvier 2019	3 229	2 084	2 172	1 247	8 732
Acquisitions d'actifs corporels	318	374	329	16 563	17 584
Cessions d'actifs corporels	-	(10)	(1)	(419)	(430)
Reclassement	15	1 974	630	(2 624)	(5)
Charges d'amortissement et de dépréciation	(192)	(1 247)	(684)	-	(2 123)
Effets de change	(40)	(15)	(11)	20	(46)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2019	3 330	3 160	2 435	14 787	23 712
Valeur brute comptable en fin de période	7 833	13 962	4 149	15 585	41 529
Amortissements et dépréciations cumulés	(4 503)	(10 802)	(1 714)	(798)	(17 817)
Valeur nette comptable au 1er janvier 2020	3 330	3 160	2 435	14 787	23 712
Acquisitions d'actifs corporels	5 248	2 034	854	41 946	50 082
Cessions d'actifs corporels	4	(122)	-	-	(118)
Reclassement	8 258	692	670	(9 696)	(76)
Charges d'amortissement et de dépréciation	(817)	(1 464)	(861)	-	(3 141)
Effets de change	742	136	73	264	1 215
Valeur nette comptable au 31 décembre 2020	16 765	4 436	3 171	47 301	71 673
Valeur brute comptable en fin de période	22 518	17 381	5 843	47 301	93 043
Amortissements et dépréciations cumulés	(5 752)	(12 946)	(2 672)	(0)	(21 370)

*Voir note 2.2 sur l'application de IFRS 16

Aucun actif n'a été donné en garantie du passif financier. Il n'y a aucune réserve sur la propriété des actifs corporels en dehors de ceux qui font l'objet de contrats de location financière.

Au 31 décembre 2017, l'opération de vente et de relocation liée au terrain et à l'immeuble existant de Calyxt (valeur nette comptable de 9,2 millions de dollars) a été considérée comme une vente et un contrat de location simple. Le contrat de cession-bail a une durée de location définie et a été classé comme un contrat de location simple selon la norme IAS 17. Conformément à IFRS 16, dans le cas d'un contrat de cession-bail pour le siège de Calyxt, la valeur de l'actif lié au droit d'utilisation a été ajusté pour tenir compte du montant des pertes différées nettes comptabilisées dans l'état de la situation financière immédiatement avant la date de première application, soit 1,8 million de dollars.

Pour l'année 2020, nous avons poursuivi nos investissements en équipements de recherche et développement aux États-Unis et en France. Les acquisitions d'immobilisations corporelles reflètent les aménagements des sites de Calyxt et Collectis pour 5,2 millions de dollars et d'autres équipements pour 2,9 millions de dollars (2,0 millions de dollars d'équipements techniques et 0,9 millions de dollars d'autres équipements).

Les actifs en cours concernent principalement les coûts relatifs à la nouvelle plateforme de production de matières premières de Collectis à Paris (2,3 millions de dollars), les coûts relatifs à une nouvelle usine de produits finis à Raleigh, en Caroline du Nord (37,9 millions de dollars), et le solde est relatif à des dépenses d'investissement pour le site de New York et à l'activité Plantes. Ces montants incluent 6,6 millions de dollars de capitalisation des frais de personnel. Les actifs mis en service en 2020 s'élevaient à 5,5 millions de dollars pour Collectis Paris, 3,5 millions de dollars pour le site de production de Raleigh et 0,6 million de dollar pour Calyxt.

Note 8. Actifs et passifs financiers

8.1 Principes comptables

La nouvelle norme IFRS 9 « Instruments financiers » est d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018. Collectis a choisi de ne pas retraiter les périodes comparatives 2016 et 2017, comme l'autorise la norme. Cette adoption n'a donné lieu à aucun ajustement dans les capitaux propres d'ouverture du Groupe au 1er janvier 2018.

IFRS 9 comprend trois phases : classement et évaluation des actifs et passifs financiers, dépréciation des actifs financiers et comptabilité de couverture. Collectis n'a pas été affecté par la nouvelle classification requise par la norme pour déterminer le mode de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers.

Actifs financiers

Au regard de la norme IFRS 9, Collectis détient :

- Les actifs financiers évalués au coût amorti ; ou
- Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers non-courants sont évalués au coût amorti et correspondent aux dépôts et cautions liés à la location de nos locaux.

Les actifs financiers courants correspondent à des placements et sont évalués à la juste valeur par le résultat, soit la valeur nominale du placement ajustée à sa valeur journalière de marché et également aux liquidités soumises à restriction.

Les créances clients et autres débiteurs sont comptabilisés à leur juste valeur, qui est égale au montant de la facture (la valeur nominale), sauf si les clauses de paiement contractuelles nécessitent de prendre en compte un ajustement significatif lié à l'effet de l'actualisation (au taux d'intérêt effectif). Par la suite, ces créances sont évaluées au coût amorti. Une provision pour dépréciation des comptes clients et autres débiteurs est comptabilisée si leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur comptable. L'introduction d'un nouveau modèle de perte de dépréciation des actifs financiers selon IFRS 9 n'a pas eu d'impact significatif sur la comptabilisation initiale des créances clients et autres créances de Collectis.

Les créances clients sont classées en actifs courants, sauf celles qui ont une échéance à plus d'un an après la date de clôture.

Les produits non perçus des subventions d'état liées aux travaux de recherche et développement sont comptabilisés dans les subventions à recevoir au cours de la période où les dépenses sujettes à subventions sont encourues et à condition qu'il n'y ait pas de doute sur le paiement de ces montants.

Passifs financiers

L'application de la norme IFRS 9 n'a aucun impact sur les procédures comptables de Collectis en matière de passifs financiers.

Les passifs financiers comprennent les dettes fournisseurs et autres dettes courantes, les dettes financières, un prêt « Paycheck Protection Program ou PPP », le Prêt Garanti par l'Etat « PGE » ainsi que les avances remboursables.

Le Groupe comptabilise initialement les passifs financiers à la date de transaction, correspondant à la date à laquelle le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Le Groupe décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

Les passifs financiers sont évalués au coût amorti. Le montant des intérêts comptabilisés en charges financières est déterminé par l'application du taux d'intérêt effectif du passif financier à sa valeur

comptable. La différence entre la charge calculée à partir du taux d'intérêt effectif et le montant des intérêts réellement payés impacte la valeur du passif financier.

Les avantages à court terme accordés aux salariés sont également inclus dans les passifs financiers. Un passif est comptabilisé pour le montant que le Groupe s'attend à payer au titre des plans d'intéressement et de participation et des primes réglés en trésorerie à court terme si le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer ces paiements en contrepartie de services passés rendus par le membre du personnel et que l'obligation peut être estimée de façon fiable.

8.2 Détail des actifs et passifs financiers

Le tableau suivant montre la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers et de passifs financiers.

2019	Catégorie comptable		Valeur au bilan	Juste valeur
	Juste valeur par résultat	Coût amorti		
en milliers de dollars				
Actifs financiers				
Actifs financiers non courants	-	5 517	5 517	5 517
Créances clients	-	2 959	2 959	2 959
Subventions à recevoir	-	9 140	9 140	9 140
Actifs financiers courants	-	20 385	20 385	20 385
Trésorerie et équivalents de trésorerie	340 522	-	340 522	340 522
Total actifs financiers	340 522	38 001	378 523	378 523
Passifs financiers				
Emprunts et dettes financières non courants	-	46 540	46 540	46 540
Emprunts et dettes financières courants	-	1 067	1 067	1 067
Dettes d'exploitation	-	29 264	29 264	29 264
Autres passifs courants	-	8 497	8 497	8 497
Total passifs financiers	-	85 368	85 368	85 368

2020	Catégorie comptable		Valeur au bilan	Juste valeur
	Juste valeur par résultat	Coût amorti		
en milliers de dollars				
Actifs financiers				
Actifs financiers non courants	-	7 007	7 007	7 007
Créances clients	-	5 171	5 171	5 171
Subventions à recevoir	-	10 703	10 703	10 703
Actifs financiers courants	-	27 091	27 091	27 091
Trésorerie et équivalents de trésorerie	241 148	-	241 148	241 148
Total actifs financiers	241 148	49 972	291 120	291 120
Passifs financiers				
Emprunts et dettes financières non courants	-	75 764	75 764	75 764
Autres passifs non courants	-	28 836	28 836	28 836

Emprunts et dettes financières courants	-	6 696	6 696	6 696
Dettes d'exploitation	-	24 609	24 609	24 609
Autres passifs courants	-	19 127	19 127	19 127
Total passifs financiers	-	155 032	155 032	155 032

8.3. Gestion des risques financiers

Nous sommes exposés aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de change

Une partie de nos revenus est générée dans des devises autres que l'euro. Bien que notre stratégie soit de privilégier l'euro dans nos transactions lorsque nous signons des contrats, certains accords ont été exprimés en dollars américains (essentiellement des contrats conclus par Calyxt et notre contrat conclu avec Allogene Therapeutics, Inc.).

Au 31 décembre 2019, 63% de nos actifs financiers courants et de notre trésorerie et équivalents de trésorerie sont libellés en dollars américains. Au 31 décembre 2020, 56% de nos actifs financiers courants et de notre trésorerie et équivalents de trésorerie sont libellés en dollars américains.

L'application de la norme IFRS 9 n'impacte pas la politique de couverture de Collectis

Au 31 décembre 2019 et 2020 nous ne détenons pas d'instruments dérivés pour couvrir les risques de change.

Risque de liquidité

Au 31 Décembre 2020, nos dettes financières sont composées des dettes de loyer pour 82.5 millions de dollars, d'un prêt d'un syndicat bancaire formé par HSBC, la Société Générale, la Banque Palatine et Bpifrance sous la forme d'un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) pour 22.8 millions de dollars, d'un Paycheck Protection Program pour Calyxt de 1.5 millions, d'un prêt de 1,5 millions pour financer l'aménagement de nos locaux à New York et un passif financier de 3.0 millions lié à un accord de location d'équipement pour notre usine de fabrication à Raleigh, qui sera reclassé en dette de loyer lorsque les équipements seront livrés ou acceptés par Collectis.

Nous avons subi des pertes et cumulé des flux de trésorerie sur opérations d'exploitation négatifs depuis nos débuts en l'an 2000, et nous anticipons de nouvelles pertes pour les années à venir. Au 31 décembre 2020, le solde de la trésorerie et équivalents trésorerie s'élève à 241,1 millions de dollars.

Risque de taux d'intérêt

Nous sommes engagés dans une gestion prudente de notre trésorerie et équivalents de trésorerie, principalement en maintenant des dépôts et en souscrivant à des instruments financiers communs (comptes à terme à courte et moyenne échéance). Par ailleurs, le risque de taux d'intérêt sur notre trésorerie et équivalents de trésorerie et nos placements financiers est non significatif au vu de la qualité des institutions financières avec lesquelles nous travaillons.

Risque de crédit

Notre risque de crédit représente notre risque de perte financière dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Nos créances clients, nos subventions à recevoir et nos équivalents de trésorerie nous exposent au risque de crédit.

Notre politique est de limiter notre risque en contactant avec des tiers ayant de bonnes notations de crédit.

Note 9. Stocks

Principe comptable

Le stock est valorisé au plus faible du coût d'achat et de la valeur nette de réalisation. Le coût d'achat est déterminé selon la méthode du premier entré premier sorti. Il comprend tous les coûts de production de semences et d'achat de céréales ainsi que les coûts de stockage, de transport et de transformation des céréales en produits finis. La contrepartie que Calyxt reçoit des producteurs lorsqu'ils achètent des semences est enregistrée comme une réduction des stocks. Calyxt évalue régulièrement l'obsolescence des stocks en utilisant les prix de vente projetés pour nos produits, les prix du marché pour les marchés agricoles sous-jacents, l'âge des produits et d'autres facteurs qui tiennent compte de notre historique d'exploitation limité. Avant la commercialisation d'huile et de tourteaux de soja à haute teneur oléique au cours du trimestre clos le 31 mars 2019, tous les coûts des céréales étaient passés en charges de recherche et développement.

Description des stocks

Au 31 décembre 2020, les stocks s'élevaient à 1.6 millions de dollars, dont 1.4 millions de dollars liés aux coûts des céréales et des semences de Calyxt et 0.2 million de dollars de matières premières et de consommables de laboratoire (produits chimiques ou pharmaceutiques).

Au 31 décembre 2019, les stocks s'élevaient à 2.9 millions de dollars, dont 2.6 millions de dollars liés aux coûts des céréales et des semences de Calyxt et 0.3 million de dollars de matières premières et de consommables de laboratoire (produits chimiques ou pharmaceutiques).

Au 31 Décembre 2020, 3,9 millions de dollars d'ajustements de la valeur nette de réalisation des stocks de fin de période comprenant des dépréciations de valeur des semences en excédent produites pour les plantations de 2020 liées aux coûts de céréales et de semences de Calyxt ont été enregistrés.

Nous n'avons comptabilisé aucune provision pour dépréciation aux 31 décembre 2019.

Note 10. Clients, comptes rattachés et autres actifs courants

Se reporter à la Note 8.1 pour les principes comptables relatifs aux créances clients et autres créances.

10.1 Clients et comptes rattachés

	A la date du	
	31-déc-19	31-déc.-20
	en milliers de dollars	
Créances clients	3 513	5 787
Provisions pour dépréciation	(554)	(616)
Créances clients nettes	2 959	5 171

Toutes les créances clients ont une échéance à moins d'un an. Les créances clients sont principalement relatives aux contrats de collaboration et à la commercialisation des premiers produits de Calyxt.

10.2 Subventions à recevoir

	A la date du	
	31-déc-19	31-déc.-20
	en milliers de dollars	
Crédit d'impôt recherche	9 140	10 703
Total	9 140	10 703

Au 31 décembre 2020, les créances liées au crédit d'impôt recherche comprennent 9,2 millions de dollars au crédit d'impôt recherche 2020, et 1,3 millions de dollars liés à des exercices antérieurs. Le montant restant correspond principalement à des crédits d'impôt remboursables accordés par l'Etat américain. En décembre 2018, un contrôle fiscal sur le crédit impôt recherche français a été initié sur les années 2014, 2015, 2016 et 2017. Sur la base de notre évaluation actuelle de l'état du contrôle, nous ne croyons pas qu'une provision devrait être constitué au 31 décembre 2020.

Au 31 décembre 2019, les créances liées au crédit d'impôt recherche comprennent 7,9 millions de dollars liés l'estimation du crédit d'impôt recherche 2019 de Collectis et 1,2 millions de dollars liés à des exercices antérieurs. Le montant restant correspond principalement à des crédits d'impôt remboursables accordés par l'Etat américain.

10.3 Autres actifs courants

	A la date du	
	31-déc-19	31-déc-20
TVA déductible	3 044	3 093
Charges constatées d'avance	11 829	14 113
Créances sociales et fiscales	150	227
Charges différées et autres actifs courants	594	12 210
Total	15 617	29 643

Les avances et acomptes versés sont constitués principalement d'avances faites à nos sous-traitants au titre de travaux de recherche et développement. Elles correspondent principalement à des acomptes versés à des fournisseurs de matières premières biologiques et à des tiers participant à la fabrication de produits.

Au cours des exercices 2020 et 2019, nous avons versé des avances pour certaines charges liées à la production des candidats médicaments UCART123, UCARTCS1 et UCART22 pour lesquels les livraisons sont prévues au cours des prochains mois.

Au 31 décembre 2019, les charges différées et autres actifs courants concernent principalement des commissions sur une lettre de crédit relative à notre usine de production de Raleigh, une créance de courtier à recevoir concernant Calyxt et certains acomptes versés à des fournisseurs. Au 31 Décembre 2020, les charges différées et autres actifs courants concernent une créance de 6,2 millions de dollars suite à l'exercice d'options d'employés de Celectis, une créance de courtier à recevoir concernant Calyxt et certains acomptes versés à des fournisseurs pour 2,7 millions de dollars ainsi qu'un droit de 3,0 millions de dollars pour recevoir des équipements sur notre site de Raleigh qui génère une dette financière équivalente

Au 31 décembre 2019, les créances fiscales et sociales comprennent principalement les charges sociales sur les coûts de personnel et le remboursement de taxes. Au 31 décembre 2020, les créances fiscales et sociales comprennent principalement des charges sociales sur les frais de personnel.

Note 11. Actifs financiers courants et trésorerie et équivalents de trésorerie

A la date du 31 décembre 2019	Valeur comptable	Gain/(Perte) latent(e)	Juste valeur estimée
	en milliers de dollars		
Actifs financiers courants	20 385	-	20 385
Trésorerie et équivalents de trésorerie	340 522	-	340 522
Actifs financiers courants et Trésorerie et équivalents de trésorerie	360 907	-	360 907

A la date du 31 décembre 2020	Valeur comptable	Gain/(Perte) latent(e)	Juste valeur estimée
	en milliers de dollars		
Actifs financiers courants	27 091	-	27 091
Trésorerie et équivalents de trésorerie	241 148	-	241 148
Actifs financiers courants et Trésorerie et équivalents de trésorerie	268 239	-	268 239

11.1 Actifs financiers courants

Principes comptables

Les actifs financiers courants comprennent des comptes de trésorerie bloqués pour 15,4 millions de dollars et d'autres actifs financiers courants correspondant à un placement court terme de Calyxt pour 11,7 millions de dollars.

Au 31 décembre 2020, les comptes de trésorerie bloqués sont constitués :

- i. D'un dépôt destiné à garantir un engagement envers un fournisseur en lien avec la construction du site de production pour 15 millions de dollars qui sont classés dans des comptes de trésorerie bloqués à court terme,
- ii. De dépôts destinés à garantir une cession bail de mobilier et d'équipement et relocation de Calyxt d'un montant de 1,0 million de dollars, dont 0,4 million de dollars sont classés dans des comptes de trésorerie bloqués à court terme et intégrés aux actifs financiers courants.

Au 31 décembre 2019, les comptes de trésorerie bloqués sont constitués d'un dépôt destiné à garantir un engagement envers un fournisseur en lien avec la construction du site de production pour 20 millions de dollars qui sont classés dans des comptes de trésorerie bloqués à court terme et de dépôts destinés à garantir une cession bail de mobilier et d'équipement et relocation de Calyxt d'un montant de 1,4 million de dollars, dont 0,4 million de dollars sont classés dans des comptes de trésorerie bloqués à court terme.

Les actifs courants financiers qui sont évalués à la juste valeur par résultat conformément à la norme IAS 39 sont les suivants :

- Les actifs financiers, y compris les dérivés incorporés que Collectis a choisi d'enregistrer à leur juste valeur par le résultat ;
- Les actifs financiers gérés sur la base de leur juste valeur ;
- Les instruments dérivés qui ne sont pas documentés comme opérations de couverture.

IFRS 13 – « Evaluation de la juste valeur » exige de prendre en compte les risques de contrepartie et de crédit propre lors de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers. Ce risque est estimé sur la base des données statistiques observables, accessibles au public.

11.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Principe comptable

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus afin de répondre aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que dans un objectif de placement ou pour d'autres finalités. Les équivalents de trésorerie sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de comptes de caisse, de comptes bancaires, de valeurs mobilières de placement et de dépôts à terme qui répondent à la définition d'équivalent de trésorerie. Les équivalents de trésorerie sont évalués à leur juste valeur à la clôture de chaque exercice.

Détail de la trésorerie et équivalents de trésorerie

	A la date du	
	31-déc-19	31-déc.-20
	en milliers de dollars	
Disponibilités	270 630	164 586
Valeurs mobilières de placement	13 722	13 977
Dépôts à terme	56 170	62 585
Total Trésorerie et équivalents de trésorerie	340 522	241 148

Les SICAV de trésorerie produisent des intérêts et sont disponibles du jour au lendemain. Les dépôts à terme sont basés sur des échéances à moins de trois mois et sont immédiatement disponibles selon des termes fixés.

Note 12. Passifs financiers

12.1 Détail des passifs financiers

	A la date du	
	31-déc-19	31-déc.-20
	en milliers de dollars	
Dettes de loyers	46 540	75 764
Prêt Garanti par l'Etat		22 701
PPP		1 518
Autres dettes financières non courantes	-	4 617
Emprunts et dettes financières non courantes	46 540	104 600
Dettes de loyers	1 067	6 696
Emprunts et dettes financières courantes	1 067	6 696
Fournisseurs et comptes rattachés	29 264	24 609
Autres passifs courants	8 497	19 127
Total passifs financiers	85 368	155 032

Au 31 Décembre 2020, l'augmentation des passifs financiers non courants s'explique par :

- Un passif financier de 3,0 millions de dollars lié à un contrat de location d'équipement de notre usine de fabrication à Raleigh (qui sera reclassé en dette de loyer lorsque les équipements seront livrés ou acceptés par Collectis) ;
- L'obtention par Collectis d'un prêt de 1,5 millions de dollars pour financer l'aménagement de nos locaux à New-York ;

- L'obtention par Collectis Biologics d'une subvention de 3,3 millions de dollars pour financer l'aménagement de nos locaux à Raleigh ;
- L'obtention par Calyxt d'un prêt « Paycheck Protection Program » de 1,5 millions de dollars au titre de « l'U.S. Coronavirus Aid, Relief and Economic Security (CARES) Act » ;
- L'obtention par Collectis d'un prêt de 18,5 millions d'euros (ou 22,7 millions de dollars au taux de clôture du 31 Décembre 2020) d'un syndicat bancaire formé par HSBC, la Société Générale, la Banque Palatine et Bpifrance sous la forme d'un Prêt Garanti par l'Etat ("PGE"). A l'initiative du gouvernement français pour soutenir les entreprises pendant la crise du COVID-19, le PGE est un emprunt bancaire avec un taux d'intérêt fixe allant de 0,25% à 2,35%. Après une année de paiement des intérêts uniquement, l'emprunt peut être amorti jusqu'à 5 ans. Le gouvernement français garanti 90% du capital emprunté.

12.2 Echéancier des passifs financiers

A la date du 31 décembre 2020	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
		en milliers de dollars		
Dette de loyer	82 460	6 696	30 706	45 058
Autres emprunts et dettes financières	28 836	78	24 698	4 061
Emprunts et dettes financières	111 296	6 774	55 404	49 118
Fournisseurs et comptes rattachés	24 609	24 609	-	-
Autres passifs courants	19 127	19 127	-	-
Total passifs financiers	155 032	50 510	54 404	49 118

13. Autres passifs courants

	A la date du	
	31-déc-19	31-déc.-20
	en milliers de dollars	
TVA à payer	130	81
Provisions liées aux charges de personnel	7 295	13 235
Autres	1 072	6 077
Total	8 497	19 393

Les provisions liées aux charges de personnel concernent les primes annuelles, les provisions pour congés payés et les charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions. L'augmentation des provisions liées aux charges de personnel entre le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2020 est due principalement à une hausse des provisions pour congés payés, des provisions liées à la sécurité sociale en France et primes annuelles notamment en raison de l'augmentation des effectifs sur nos sites aux Etats-Unis d'Amérique et en France.

Au 31 décembre 2020, les autres passifs comprennent principalement 3,7 millions de dollars de dettes vis-à-vis de fournisseurs d'immobilisation, les jetons de présence du conseil d'administration pour 0,3 million de dollars et des dettes fiscales pour 0,2 million de dollars.

Au 31 décembre 2019, les autres passifs comprennent principalement 0.6 million de dollars de dettes vis-à-vis de fournisseurs d'immobilisation, les jetons de présence du conseil d'administration pour 0,3 million de dollars et des dettes fiscales pour 0,2 million de dollars.

Note 14. Revenus et produits différés

Détail des Revenus et produits différés

	A la date du	
	31-déc-19	31-déc.-20
	en milliers de dollars	
Revenus différés et passifs sur contrats	20 033	452
Autres	-	-
Total produits constatés d'avance	20 033	452

Revenus différés

Les revenus différés et passifs sur contrat sont relatifs aux paiements initiaux issus des contrats de collaboration signés avec Les Laboratoires Servier et l'Institut de Recherche Servier (Servier). Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, nous avons reconnu 16,9 millions de dollars de revenus liés à des paiements initiaux et 2,5 millions de dollars liés à des paiements d'étapes sur les cibles dont le contrôle exclusif a été récupéré, en lien avec l'Avenant Servier.

Note 15. Capital

15.1 Evolution du capital social

Principe comptable

En général, chaque actionnaire a droit à une voix par action à toute assemblée des actionnaires. Toutefois, nos statuts prévoient que toutes les actions détenues sous forme nominative depuis plus de deux ans bénéficieront d'un droit de vote double. Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres.

Nature des mouvements	Capital social	Prime d'émission	Nombre d'actions	Valeur nominale
	en milliers de dollars			en dollars
Au 1er janvier 2018	2 367	614 037	35 960 062	0.05
Augmentation de capital	379	178 230	6 146 000	-
Emission d'actions (BSA, BSPCE, option de souscription d'action et attributions gratuites d'actions)	19	7 751	324 007	-
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	-	28 507	-	-
Au 31 décembre 2018	2 765	828 525	42 430 069	0.05
Augmentation de capital	2	-	35 600	-
Emission d'actions (BSA, BSPCE, option de souscription d'action et attributions gratuites d'actions)	-	-	-	-
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	-	14 951	-	-
Autres mouvements	-	2	-	-
Au 31 décembre 2019	2 767	843 478	42 465 669	0.05
Emission d'actions (BSA, BSPCE, option de souscription d'action et attributions gratuites d'actions)	18	6 101	314 517	-
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	-	14 365	-	-
Autres mouvements	-	(32)	-	-
Au 31 décembre 2020	2 785	863 912	42 780 186	0.05

Evolution du capital en 2020

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, 20 464 actions ordinaires ont été émises suite à l'exercice de 19 702 bons de souscription de parts de créateurs (BSPCE) pour un produit total de 163 134 dollars, 291 053 dollars d'actions ordinaires ont été émises suite à l'exercice de 291 053 options d'achat d'actions pour un produit total de 5 197 970 dollars et 3 000 d'actions gratuites ont été converties en 3 000 actions ordinaires.

Evolution du capital en 2019

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, 35 600 actions gratuites ont été converties en 35 600 actions ordinaires.

Evolution du capital en 2018

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, 6.146 000 actions ordinaires ont été émises lors d'une offre subséquente de titres pour un produit net de 178 611 687 dollars, déduction faite des frais de souscription, des commissions et des frais du placement. 1 939 actions ordinaires ont été émises à l'exercice de 1 867 bons de souscription de parts de créateurs (BSPCE) pour un produit total de 14 112 dollars. Lors de l'exercice de 322.068 options d'achat d'actions pour un produit total de 7 525 542 dollars, 322 068 actions ordinaires ont été émises et 160 000 bons de souscription d'actions (BSA) ont été souscrits pour un produit total de 230 629 dollars.

BSA 2011 :

Le 28 octobre 2011, utilisant une délégation de pouvoir accordée par l'Assemblée Générale tenue le même jour, nous avons émis 12 195 113 BSA (Bons de Souscription d'Actions) aux actionnaires de l'époque avec un ratio d'un BSA pour une action. La date limite d'exercice de ces BSA était fixée au 28 octobre 2014. A l'issue de cette opération nous avons émis 1 470 836 actions nouvelles correspondant à des fonds de 16,4 millions de dollars.

Droits de vote

Si un actionnaire détient ses actions avec une gestion au nominal depuis plus de deux ans, ces actions sont alors assorties d'un droit de vote double.

- Au 31 décembre 2020, nous avons 42,780,186 actions ordinaires en circulation, dont 6,067,389 étaient assorties d'un droit de vote double.
- Au 31 décembre 2019, nous avons 42 465 669 actions ordinaires en circulation, dont 4 389 581 étaient assorties d'un droit de vote double.
- Au 31 décembre 2018, nous avons 42 430 069 actions ordinaires en circulation, dont 5 016 911 étaient assorties d'un droit de vote double.

En dehors de cela, aucune action ordinaire n'est assortie d'un droit de vote préférentiel ni d'aucune restriction.

15.2 Paiements fondés sur des actions

Les souscriptions d'actions consistent en bon de souscription d'action (BSA) attribués aux membres de notre conseil d'administration et à nos consultants.

Date	Type	Nombre de bons/actions restants au 01/01/2020	Nombre de bons/actions attribués	Nombre de bons/actions exercés	Nombre de bons/actions annulés	Nombre de bons/actions restants au 31/12/2020	Nombre maximum de bons/actions pouvant être émis	Nombre maximum de bons/actions exerçables 31/12/2020	Prix d'exercice en euros
07/27/2010	BSPCE E	19 702	-	19 702	-	-	-	-	7,97
03/24/2015	Options de souscriptions	1 612 994	-	-	21 391	1 591 603	1 591 603	1 591 603	38,45
03/27/2015	BSA	130 000	-	-	-	130 000	130 000	130 000	38,45
05/18/2015	BSA	50 000	-	-	-	50 000	50 000	50 000	29,58
09/08/2015	BSA	224 200	-	-	-	224 200	224 200	224 200	28,01
09/08/2015	Options de souscriptions	1 623 200	-	-	24 500	1 598 700	1 598 700	1 598 700	27,55
03/14/2016	BSA	147 025	-	-	-	147 025	147 025	147 025	27,37
03/14/2016	Options de souscriptions	1 652 595	-	2 354	13 536	1 636 705	1 636 705	1 636 705	22,44
10/28/2016	BSA	148 000	-	-	-	148 000	148 000	148 000	18,68
10/28/2016	Options de souscriptions	2 178 893	-	238 660	21 599	1 918 634	1 918 634	1 918 634	17,90
10/11/2017	BSA	200 000	-	-	-	200 000	200 000	200 000	24,34
10/11/2017	Options de souscriptions	960 000	-	1 000	35 000	924 000	924 000	707 722	22,57
10/08/2018	Actions gratuites	3 000	-	3 000	-	-	-	-	23,84
10/08/2018	Options de souscriptions	50 000	-	-	30 000	20 000	20 000	9 996	24,80
12/17/2018	Actions gratuites	13 000	-	-	13 000	-	-	-	16,00
12/17/2018	Options de souscriptions	40 000	-	-	40 000	-	-	-	18,37
03/07/2019	Actions gratuites	2 500	-	-	-	2 500	2 500	-	16,00
04/24/2019	Options de souscriptions	1 469 700	-	41 539	162 646	1 265 515	1 265 515	531 538	18,25
04/24/2019	Actions gratuites	6 500	-	-	-	6 500	6 500	-	18,01
07/16/2019	Actions gratuites	4 000	-	-	-	4 000	4 000	-	14,01
11/06/2019	Options de souscriptions	55 000	-	-	25 000	30 000	30 000	7 500	11,06
11/06/2019	Actions gratuites	21 500	-	-	6 500	15 000	15 000	-	11,32
11/18/2019	Options de souscriptions	30 000	-	7 500	-	22 500	22 500	-	12,33

11/18/2019	Actions gratuites	16 500	-	-	-	16 500	16 500	-	12,16
03/04/2020	Actions gratuites	-	6 500	-	-	6 500	6 500	-	14,54
04/14/2020	Actions gratuites	-	20 000	-	-	20 000	20 000	-	9,14
04/14/2020	Options de souscriptions	-	160 000	-	-	160 000	160 000	-	8,27
06/19/2020	Actions gratuites	-	16 500	-	-	16 500	16 500	-	14,76
06/19/2020	Options de souscriptions	-	17 000	-	-	17 000	17 000	-	15,84
07/20/2020	Actions gratuites	-	10 000	-	-	10 000	10 000	-	15,76
07/20/2020	Options de souscriptions	-	17 000	-	-	17 000	17 000	-	15,12
08/05/2020	Actions gratuites	-	70 000	-	-	70 000	70 000	-	14,00
08/05/2020	Options de souscriptions	-	212 000	-	-	212 000	212 000	-	14,62
09/11/2020	Actions gratuites	-	15 000	-	-	15 000	15 000	-	14,58
09/11/2020	Actions gratuites	-	6 500	-	-	6 500	6 500	-	14,98
09/11/2020	Options de souscriptions	-	45 000	-	-	45 000	45 000	-	14,36
10/14/2020	Actions gratuites	-	423 285	-	6 535	416 750	416 750	-	22,45
11/05/2020	Options de souscriptions	-	28 000	-	-	28 000	28 000	-	14,62
11/05/2020	Actions gratuites	-	16 600	-	-	16 600	16 600	-	14,76
12/16/2020	Actions gratuites	-	7 300	-	-	7 300	7 300	-	23,75
	Total	10 658 309	1 070 685	313 755	399 707	11 015 532	11 015 032	8 901 623	-

Les titulaires d'options et de BSA peuvent souscrire à une émission d'actions de Collectis à un prix d'exercice déterminé.

- En 2020, notre filiale Calyxt a attribué des options de souscription d'actions et des actions gratuites (« Restricted Stock Units ») Calyxt représentant un intérêt de 2,7% au 31 décembre 2020 en cas d'exercice intégral à un petit groupe de ses employés, directeurs, cadres dirigeants et consultants. La charge de rémunération pour 2020 s'est élevée à 6,7 millions de dollars (voir la Note 16).
- En 2019, notre filiale Calyxt a attribué des options de souscription d'actions et des actions gratuites (« Restricted Stock Units ») Calyxt représentant un intérêt de 6,1% au 31 décembre 2019 en cas d'exercice intégral à un petit groupe de ses employés, directeurs, cadres dirigeants et consultants. La charge de rémunération pour 2019 s'est élevée à 4,4 millions de dollars (voir la Note 16).
- En 2018, notre filiale Calyxt a attribué des options de souscription d'actions et des actions gratuites (« Restricted Stock Units ») Calyxt représentant un intérêt de 3,1% au 31 décembre 2018 en cas d'exercice intégral à un petit groupe de ses employés, directeurs, cadres dirigeants et consultants. La charge de rémunération pour 2018 s'est élevée à 3,3 millions de dollars (voir la Note 16).

15.3 Intérêts minoritaires

Le 25 juillet 2017, Calyxt, Inc. a réalisé son introduction en bourse d'un montant total de 64,4 millions de dollars, avant déduction des commissions bancaires et tout autre frais associé à l'offre, suite à l'émission et l'enregistrement de 8 050 000 d'actions à 8 dollars par action. Le nombre d'actions offertes prend en compte l'exercice en totalité par les banques introductrices de leur option de surallocation et l'achat de 20 millions de dollars d'actions par Collectis S.A. Le 22 mai 2018, Calyxt Inc a finalisé une offre subséquente de ses titres. Calyxt Inc a vendu un total de 4 057 500 actions ordinaires au prix de 15,00 \$ l'action, y compris 457 500 actions ordinaires dans le cadre de l'exercice de l'option d'achat d'actions additionnelles. L'opération a généré un produit net de l'offre ultérieure et de l'exercice de l'option de surallocation d'environ 57,0 millions de dollars, déduction faite des remises et commissions de 3,2 millions de dollars et des frais d'émission totalisant environ 0,7 million de dollars. Dans le cadre de cet offre, Collectis SA a acheté 550 000 actions ordinaires pour une valeur de 8,3 millions de dollars, dont le produit est inclus dans le produit net d'environ 57,0 millions de dollars. Le 20 Octobre 2020, Calyxt a conclu des accords définitifs avec des investisseurs institutionnels pour l'achat et la vente de 3 750 000 actions ordinaires de Calyxt au prix de 4,00 dollars par action, dans le cadre d'une offre directe, enregistrée auprès de la Securities Exchange Commission aux Etats-Unis (la « SEC »). Le financement a résulté en un produit brut de 15,0 millions de dollars avant paiement de tous les frais et dépenses associés. Collectis a acheté 1 250 000 actions dans le cadre de l'offre pour une valeur de 5,0 millions, dont les produits sont inclus dans le produit net d'environ 14,0 millions.

Au 31 Décembre 2020 les intérêts minoritaires représentent 35,3% des actions de Calyxt

Le tableau suivant décrit les informations relatives à chacune de nos filiales comportant des intérêts minoritaires :

	CALYXT	
	2019	2020
	en milliers de dollars	
Chiffre d'affaires	7 294	22 892
Résultat de la période	(40 142)	(43 902)
Résultat, part des minoritaires	(13 121)	(16 409)
Résultat global, autres	(1 237)	(1 196)
Résultat global	(41 378)	(45 098)
Résultat global, part des minoritaires	(12 856)	(15 942)
Actifs courants	63 528	39 590
Actifs non courants	22 518	23 737

Passifs courants	6 642	6 945
Passifs non courants	15 121	19 507
Actifs nets	64 283	36 875
Actifs nets, part des minoritaires	19 973	13 035

Note 16. Paiements fondés sur des actions

16.1 Détail des attributions d'options de souscriptions d'actions de Collectis

Les titulaires d'options de souscriptions et de bons de souscriptions d'actions peuvent souscrire à une émission d'actions de Collectis à un prix d'exercice déterminé lors de leur attribution.

La juste valeur des instruments de rémunération fondés sur des actions accordés est évaluée selon le modèle Black-Scholes. La détermination de la juste valeur à la date d'attribution des options selon un modèle d'évaluation des options est impactée par la juste valeur de nos actions ordinaires ainsi que par des hypothèses concernant un certain nombre d'autres variables complexes et subjectives. Ces variables comprennent la juste valeur de nos actions ordinaires, la durée de vie moyenne des options calculée avec la méthode simplifiée, la volatilité attendue du cours de l'action basée sur les cours historiques de l'action Collectis couvrant la durée de vie moyenne des options, les taux d'intérêts sans risque basés sur le rendement des obligations gouvernementales françaises de maturité équivalente à celle de la durée de vie moyenne des options. Nous n'avons jamais déclaré ou payé des dividendes et ne planifions pas de le faire dans un futur proche. En conséquence les dividendes attendus sont nuls. Le prix d'exercice des options peut être de 100% ou plus de la juste valeur de l'action cotée sur les marchés Euronext Growth à Paris et Nasdaq aux Etats-Unis d'Amérique à la date d'attribution. A compter de la date d'attribution, les options sont généralement acquises progressivement sur une période de 4 ans et expirent au bout de 10 ans.

Options de souscription d'actions

La juste valeur des options de souscription d'actions attribuées et les hypothèses utilisées dans le modèle Black-Scholes pour la déterminer sont les suivantes :

	2018	2019	2020
Juste valeur moyenne pondérée des options	8,84€	10,19€	7.40€
Hypothèses :			
Taux d'actualisation	0,13% - 0,21%	-0,38% - 0,09%	0.00%
Nombre d'actions exerçables par option	1	1	1
Prix d'exercice	18,37€ - 24,80€	11,06€ - 18,25€	8.27€ - 15.84€
Juste valeur à la date d'attribution	16€ - 17,78€	11,32€ - 17,80€	9.14€ - 15.76€
Volatilité attendue	63,3% - 63,4%	63.8% - 66.6%	61.3% - 62.8%
Durée de vie moyenne des bons	6,25	6.15 - 6.25	6.15
Condition d'acquisition	Présence	Présence	Présence
Durée d'acquisition	Progressive	Progressive	Progressive

Suivi des attributions d'options de souscription d'actions :

	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'actions pouvant être émises	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Durée de vie moyenne contractuelle restante (ans)
Au 31 décembre 2018	5 644 044	27,47 €	8 978 106	25,36 €	7,3
Attribuées	-	- €	1 650 800	17,90 €	
Exercées	-	- €	0	0,00 €	
Annulées	-	- €	(956 524)	24,01 €	
Au 31 décembre 2019	6 922 172	26,30 €	9 672 382	24,22 €	6,8
Attribuées	-	- €	479 000	12,54 €	
Exercées	-	- €	(291 053)	17,86 €	
Annulées	-	- €	(373 672)	20,61 €	
Au 30 septembre 2020	8 002 398	25,28 €	9 486 657	23,97 €	5,9

La charge liée aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie associée était de 8,9 millions de dollars au 31 décembre 2020, 13,4 millions de dollars au 31 décembre 2019 et de 26,0 millions de dollars au 31 décembre 2018.

Bons de souscription d'actions

La juste valeur des bons de souscription d'actions attribués et les hypothèses utilisées dans le modèle Black-Scholes pour la déterminer sont les suivants :

	2016	2017
Juste valeur moyenne pondérée des bons	9,33 €	13,20 €
Hypothèses :		
Taux d'actualisation	0,00% - 0,04%	0,12%
Nombre d'actions exerçables par bon	1	1
Prix d'exercice	18,68€ - 27,37€	24,34
Juste valeur à la date d'attribution	16,42€ - 22,48€	24,95
Volatilité attendue	62,8% - 63,1%	64,70%
Durée de vie moyenne des bons	6.00	6.00
Condition d'acquisition	Présence	Présence
Durée d'acquisition	Progressive	Progressive

Suivi des attributions de bons de souscription d'actions :

	Nombre de bons attribués	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'actions pouvant être émises	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Durée de vie moyenne contractuelle restante (ans)
Au 31 décembre 2018	687 252	27,74 €	918 927	26,74 €	7,2
Attribués	-	-	-	0,00 €	
Exercés	-	-	-	0,00 €	
Annulés	-	-	-	0,00 €	
Au 31 décembre 2019	852 260	35,35 €	918 927	35,12 €	6,9
Attribués	-	-	-	0,00 €	
Exercés	-	-	(19 702)	8,28 €	
Annulés	-	-	-	0,00 €	
Au 31 décembre 2020	899 225	27,15 €	899 225	27,15 €	5,3

La charge liée aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie associée était de 0,3 million de dollars au 31 décembre 2020, 0,9 million de dollars au 31 décembre 2019 et de 2,3 millions de dollars au 31 décembre 2018.

Actions gratuites

Les actions gratuites attribuées avant l'exercice 2018 sont soumises à une période d'acquisition de deux ans suivis d'une période de conservation de deux ans pour les employés résidant en France, et à une période d'acquisition de quatre ans pour les ressortissants étrangers. Les actions gratuites attribuées au cours de l'exercice 2018 sont soumises à une période d'acquisition d'un an suivie d'une période de conservation d'un an pour les employés résidant en France, et à une période d'acquisition de deux ans pour les ressortissants étrangers.

Suivi des attributions d'actions gratuites :

	Nombre d'actions gratuites pouvant être acquises	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
En cours d'acquisition au 31 décembre 2018	71 600	27,37 €
Attribuées	57 000	13,04 €
Acquises	(35 600)	25,74 €
Annulées	(26 000)	21,65 €
En cours d'acquisition au 31 décembre 2019	67 000	13,98 €
Attribuées (1)	591 685	20,10 €
Acquises	(3 000)	23,84 €
Annulées	(26 035)	16,45 €
En cours d'acquisition au 31 décembre 2020	629 650	19,59 €

- (1) 423,285 actions gratuites ont été attribuées en Octobre 2020 selon le régime d'options d'achat d'actions de 2018 et sont sous conditions d'acquisition de performance hors marché et avec une période d'acquisition minimale de 3 ans. Ces actions gratuites ont été attribuées

à un grand nombre de nos employés. 6 535 de ces actions ont été annulées au 31 décembre 2020.

La juste valeur des actions gratuites correspond à la juste valeur de l'action à la date d'attribution.

Nous n'avons jamais déclaré ou payé des dividendes et ne planifions pas de le faire dans un futur proche. En conséquence les dividendes attendus sont nuls.

La charge liée aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie associée était de 0,9 million de dollars au 31 décembre 2020, 0,7 million de dollars au 31 décembre 2019 et de 0,2 million de dollars au 31 décembre 2018.

16.2 Détail des attributions d'actions Calyxt, Inc.

Options de souscription d'actions

La juste valeur des options de souscription d'actions attribuées et les hypothèses utilisées dans le modèle Black-Scholes pour la déterminer sont les suivantes :

	2018	2019	2020
Juste valeur moyenne pondérée des options	\$9,09	\$10.18	\$3.24
Hypothèses :			
Taux d'actualisation	2,45% - 2,89%	1.7% - 2.5%	0.3% - 1.7%
Nombre d'actions exerçables par option	1	1	1
Prix d'exercice	\$14,24 - \$23,39	\$4.05 - \$15.39	\$3.22 - \$7.30
Juste valeur à la date d'attribution	\$14,24 - \$23,39	\$4.05 - \$15.39	\$3.22 - \$7.30
Volatilité attendue	40,86% - 57,22%	52.6% - 78.9%	77.4% - 81.2%
Durée de vie moyenne des bons	5,57 - 10,01	6.8 - 10.0	6.0 - 10.0
Condition d'acquisition	Présence	Présence	Présence
Durée d'acquisition	Progressive	Progressive	Progressive

La juste valeur des instruments de rémunération fondés sur des actions est évaluée par Calyxt selon le modèle Black-Scholes. La détermination de la juste valeur à la date d'attribution des options selon un modèle d'évaluation des options est impactée par la juste valeur des actions ordinaires ainsi que par des hypothèses concernant un certain nombre d'autres variables complexes et subjectives. La volatilité attendue est basée sur la méthode des comparables.

La durée de vie moyenne représente la période à laquelle l'exercice des options de souscription d'actions est attendu. La durée de vie attendue est déterminée en se basant sur la méthode simplifiée.

Le taux d'intérêt sans risque est basé sur le rendement des bons du Trésor américain de maturité équivalente à celle de la durée de vie moyenne des options.

Calyxt n'a jamais déclaré ou payé des dividendes et ne planifie pas de le faire dans un futur proche. En conséquence les dividendes attendus sont nuls.

Le prix d'exercice des options peut être de 100% ou plus de la juste valeur de l'action cotée sur le marché Nasdaq aux Etats-Unis à la date d'attribution. A compter de la date d'attribution, les options sont généralement acquises progressivement sur une période de 6 ans et expirent au bout de 10 ans. Certaines attributions réalisées avant l'introduction en bourse de Calyxt renfermaient des dispositions d'acquisition accélérées si certains événements se produisaient tels que définis dans la convention.

Suivi des attributions d'options de souscription d'actions :

	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'actions pouvant être émises	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Durée de vie moyenne contractuelle restante
Au 31 décembre 2018	1 278 038	\$7,45	3 201 887	\$10,67	8,2
Attribuées	-	-	1 590 000	\$13,80	
Exercées	-	-	(95 327)	\$3,61	
Annulées	-	-	(227 696)	\$14,68	
Autre activité	-	-	12 495	\$13,29	
Au 31 décembre 2019	1 789 567	\$8,73	4 481 359	\$11,73	6,8
Attribuées	-	-	887 765	\$4,67	
Exercées	-	-	58 575	\$3,60	
Annulées	-	-	(689 376)	\$12,89	
Au 31 décembre 2020	2 347 665	\$10,15	4 621 173	\$10,30	6,2

La charge liée aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie associée était de 4,0 millions de dollars au 31 décembre 2020, 6,8 millions de dollars au 31 décembre 2019 et de 3,2 millions de dollars au 31 décembre 2018.

Actions gratuites (« Restricted Stock Units »)

Les actions gratuites peuvent être attribuées à des employés clés dans le cadre du plan Omnibus 2017. Les actions gratuites sont généralement acquises et deviennent sans restriction plus de cinq ans après la date d'attribution.

Suivi des attributions d'actions gratuites :

	Nombre d'actions gratuites pouvant être acquises	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
En cours d'acquisition au 31 décembre 2018	1 051 414	\$14,11
Attribuées	100 000	\$12,48
Acquises	(324 043)	\$9,69
Annulées	(13 845)	\$12,72
En cours d'acquisition au 31 décembre 2019	813 526	\$10,31
Attribuées	105 633	\$6,54
Acquises	(309 693)	\$10,08
Annulées	(61 659)	\$10,80
En cours d'acquisition au 31 Décembre 2020	547 807	\$9,49

La juste valeur des actions gratuites correspond à la juste valeur de l'action à la date d'attribution.

Calyxt n'a jamais déclaré ou payé des dividendes et ne planifie pas de le faire dans un futur proche. En conséquence les dividendes attendus sont nuls.

La charge liée aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie associée était de 2,3 millions de dollars au 31 décembre 2020, 4,9 millions de dollars au 31 décembre 2019, de 5,5 millions de dollars au 31 décembre 2018.

Actions de performance (« Performance Stock Units »)

En juin 2019, Calyxt a attribué des actions de performance, dont la condition du marché est basée sur le cours de l'action. Ces attributions prévoient une période de service continue de trois ans, la période de performance, à compter de la date d'attribution, suivie d'une période de conservation de deux ans si les actions sont émises après la période de performance. Le nombre d'actions ordinaires livrées à la suite de la période de performance dépend de la variation du cours de l'action Calyxt au cours de la période de performance. Calyxt a octroyé 311 667 actions de performance. Les critères de performance permettent au versement effectif de se situer entre zéro et 120% de l'objectif. La juste valeur des actions de performance a été déterminée à l'aide d'une simulation de Monte Carlo comme suit :

Date d'attribution	6/28/2019
Juste valeur des actions de performance	\$7,06
Hypothèses :	
Taux d'actualisation	1,71%
Volatilité attendue	75%
Durée de vie moyenne des actions de performance	3 ans

Suivi des attributions d'actions de performance :

	Nombre d'actions de performance pouvant être acquises	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
En cours d'acquisition au 31 décembre 2019	311 667	\$7,06
Attribuées	-	-
Acquises	-	-
Annulées	-	-
En cours d'acquisition au 30 septembre 2020	311 667	\$7,06

La charge liée aux rémunérations fondées sur des actions de performance sans impact sur la trésorerie associée était de 0,4 millions de dollars au 31 décembre 2020 et de 0,2 millions au 31 décembre 2019.

Note 17. Résultat par action

Principes comptables

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours la période, ajusté de l'impact des actions propres.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives (stock-options, actions gratuites, BSA et BSPCE attribués aux membres du personnel).

Détail du résultat par action

	Pour l'exercice clos le 31 décembre		
	2018	2019	2020
Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)	(78 693)	(102 091)	(81 364)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, utilisé pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action	40 774 197	42 442 136	42 503 447
Résultat de la période par action (en dollars)			
Résultat de base par action (en dollars)	(1,93)	(2,41)	(1,91)
Résultat dilué par action (en dollars)	(1,93)	(2,41)	(1,91)

Note 18. Provisions

Principes comptables

Des provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, que l'obligation peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation des dépenses nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle à la date de clôture.

Provisions pour indemnité de départ à la retraite et avantages assimilés

Les engagements du Groupe résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode consiste à évaluer l'engagement en fonction du salaire projeté en fin de carrière et des droits acquis à la date d'évaluation, déterminés selon les dispositions de la convention collective, des accords d'entreprise ou des droits légaux en vigueur.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les pays et les régimes. Le taux d'actualisation est égal au taux d'intérêt, à la date de clôture, des obligations de première catégorie (note AA) ayant des dates d'échéance proches de celles des engagements du Groupe.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Autres avantages à long terme du personnel

L'obligation nette du Groupe au titre des avantages à long terme autres que les régimes de retraite, est égale à la valeur des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Ces avantages sont actualisés et minorés de la juste valeur des actifs dédiés.

Le montant de l'obligation est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Le taux d'actualisation est le même que celui utilisé pour les provisions pour retraites et avantages assimilés. Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en passif et en charges à la première des deux dates suivantes :

- Lorsque le Groupe est manifestement engagé à verser des indemnités de fin de contrat de travail, sans possibilité réelle de se rétracter ; et
- Lorsque le Groupe comptabilise les coûts d'une restructuration qui relève du champ d'application de la norme IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels et comprend le paiement des indemnités de fin de contrat de travail.

Détail des provisions pour risques et charges

	01/01/2019	Reclassification	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Élément du résultat global	31/12/2019
	en milliers de dollars						
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	2 278	-	314	-	-	263	2 855
Provisions pour perte sur contrat	-	1 043	690	(1 461)	-	-	272
Provisions pour litiges liés au personnel	41	-	715	(43)	(75)	1	639
Provisions pour litiges commerciaux	850	-	2 604	(595)	(17)	(11)	2 832
Total	3 169	1 043	4 323	(2 099)	(92)	253	6 598
Non courant	2 278	-	314	-	-	263	2 855
Courant	891		4 009	(2 099)	(92)	(10)	3 743

	01/01/2020	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Élément du résultat	31/12/2020
	en milliers de dollars					
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	2 855	410	-	-	745	4 010
Provisions pour perte sur contrat	272	-	(272)	-	-	-
Provisions pour litiges liés au personnel	639	229	(308)	(49)	49	560
Provisions pour litiges commerciaux	2 832	329	(1 692)	(985)	87	571
Total	6 598	968	(2 272)	(1 034)	881	5 141
Non courant	2 855	410	-	-	745	4 010
Courant	3 743	558	(2 272)	(1 034)	136	1 131

* Au 1er janvier 2019, la provision concernant la perte sur le contrat de location du site de Montvale dans le New Jersey (Etats-Unis) était sous le scope IFRS 16 et ainsi reclassée en dette de loyer. Le contrat de location a été résilié sur la période ce qui modifie son traitement le plaçant hors du scope d'IFRS 16 et entraînant la reclassification en « Provisions pour perte sur contrat » ci-dessus.

Au cours de l'exercice 2020, les dotations concernent principalement (i) un litige commercial pour 0,3 million de dollars, (ii) des litiges avec des employés pour un montant de 0,2 million de dollars, et (iii) la provision pour indemnités de départ à la retraite pour 0,4 million de dollars. Les montants consommés et non consommés et les reprises de provision associées correspondent principalement (i) aux pénalités de résiliation du contrat de location Montvale pour 0,3 million de dollars, (ii) à la résolution de litiges avec des employés pour 0,3 million de dollars et (iii) à la résolution d'un litige commercial pour 2,7 millions de dollars (dont 1,7 millions ont déjà été payés).

Au cours de l'exercice 2019, les ajouts concernent principalement (i) la résiliation du contrat de location du site de Montvale dans le New-Jersey (Etats-Unis) pour 0.7 million de dollars, (ii) des litiges avec des employés pour un montant de 0,7 million de dollars, (iii) des négociations avec certains fournisseurs

pour 2.6 millions de dollars, et (iv) la provision pour indemnités de départ à la retraite sur la période pour 0,3 million de dollars. Les montants consommés et les reprises de provision correspondent principalement (i) aux pénalités de résiliation du contrat de location Montvale, et (ii) aux litiges commerciaux et font suite à la conclusion positive des discussions avec un fournisseur, et (iii) au litige avec un employé suite à un règlement.

Provisions pour indemnités de départ à la retraite

France

En France, les charges de retraite sont généralement financées par les cotisations des employeurs et des employés et sont comptabilisées comme des régimes à prestations définies, les cotisations de l'employeur étant comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées. Aucun fonds n'a été constitué pour couvrir l'engagement correspondant aux indemnités de départ à la retraite. Les dépenses comptabilisées au titre des exercices 2018, 2019 et 2020 se sont élevées respectivement à 1,5 million de dollars et 1,1 million de dollars et 1,5 million de dollars.

La loi française impose à l'employeur le paiement d'une indemnité fixe au salarié lors de son départ à la retraite. Cette indemnité est basée sur l'ancienneté et la rémunération de l'employé au moment de son départ. Cet avantage n'est pas acquis avant le départ à la retraite. Nous nous soumettons à cette obligation.

La méthode utilisée pour évaluer la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise est dite « méthode des unités de crédit projetées » qui simule la projection des services rendus par l'ensemble du personnel de l'entreprise à la date de l'évaluation, compte tenu d'hypothèses actuarielles.

Le calcul des indemnités légales de licenciement a été modifié en 2017 suite à l'application d'une nouvelle loi française.

Les deux changements majeurs sont :

- Les conditions d'ancienneté : l'employé doit justifier de 8 mois de travail pour percevoir l'indemnité, contre un an auparavant ;
- Le calcul de l'indemnité : un quart de salaire mensuel par année d'ancienneté jusqu'à 10 ans, contre un cinquième auparavant, et aucun changement à partir de la onzième année.

Les principales hypothèses utilisées pour l'évaluation des engagements de retraite sont les suivantes :

	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Taux de charges sociales	45,00%	45,00%	45,00%
Augmentation de salaires	3,50%	3,50%	3,50%
Taux d'actualisation	1,75%	1,00%	0,68%
Hypothèse de retraite	Départ volontaire		
Age de départ à la retraite	65 ans		

Le taux d'actualisation est basé sur les taux de rendement d'obligations de première qualité à la fin de la période comptable.

Le tableau suivant détaille les éléments permettant le passage des soldes d'ouverture des passifs enregistrés au titre des régimes à prestations définies aux soldes de clôture.

	en milliers de dollars
Au 1er janvier 2018	(2 194)
Coût des services rendus	(276)
Coût financier	(38)
Prestations payées	54
Ecarts actuariels	70
Reclassement	105
Au 31 décembre 2018	(2 278)
Coût des services rendus	(275)
Coût financier	(39)
Prestations payées	0
Ecarts actuariels	(303)
Reclassement	40
Au 31 décembre 2019	(2 855)
Coût des services rendus	(381)
Coût financier	(29)
Prestations payées	0
Ecarts actuariels	(411)
Reclassement	(334)
Au 31 décembre 2020	(4 010)

Etats-Unis d'Amérique

Il n'y a pas de régimes à prestations définies pour les filiales situées aux Etats-Unis d'Amérique.

Note 19. Obligations contractuelles

Principe comptable

Les montants des engagements sont relatifs à des contrats en vigueur à la date de clôture. Ils représentent les termes significatifs de ces contrats, incluant les montants fixes, minimum ou variables

des prix des services futurs, et les périodes contractuelles approximatives de ces services. Ils excluent les engagements relatifs à des contrats dont l'annulation n'engage pas de pénalités significatives.

Détail des obligations contractuelles

	Total	Moins d'un an	1 – 3 ans	3 – 5 ans	Plus de 5 ans
A la date du 31 décembre 2020					
	en milliers de dollars				
Contrats de licence	19 110	1 530	3 060	3 060	11 460
Contrats de production	942	942	-	-	-
Contrats cliniques et de recherche	1 353	946	408	-	-
Contrats de construction	9 272	9 272	-	-	-
Autres contrats	21 704	21 631	72	-	-
Total	52 381	34 321	3 540	3 060	11 460

Engagement au titre des contrats de location

Presque tous nos contrats de locations sont comptabilisés selon la norme IFRS 16 et sont présentés dans les états financiers consolidés. Les engagements relatifs aux baux opérationnels qui ne rentrent pas dans le cadre d'IFRS 16 sont immatériels.

Engagements au titre des contrats de licence

Nous avons conclu des accords de licence avec des tiers. Ces contrats définissent le paiement de coûts d'utilisation de licences fixes ou bien liés à des événements futurs comme la réalisation de ventes ou des résultats de recherche.

Certains de nos contrats de collaboration nous engagent au paiement de redevances ou de jalons conditionnés par des événements futurs. La réalisation effective de ces événements étant incertaine, nous ne les présentons pas dans ce tableau.

Engagements au titre des contrats de production

Nous avons signé des contrats de production pour lesquels nous sommes dans l'obligation de payer pour des services rendus l'année qui suit concernant nos produits UCART123, UCARTCS1 et UCART22.

Engagements au titre des contrats de recherche clinique

Nous avons signé des contrats de recherche clinique pour lesquels nous sommes dans l'obligation de payer pour des services rendus dans les années à venir en lien avec nos accords de collaboration de recherche, nos essais cliniques et nos projets de recherche translationnelle.

Engagements au titre des contrats de construction

Nous avons conclu un contrat en lien avec la construction de notre usine de production située à Raleigh, en Caroline du Nord, par lequel nous nous sommes engagés à payer les travaux de construction au cours des deux prochaines années.

Engagements au titre des autres contrats

Calyxt a conclu des accords de production de semences et de céréales (contrats d'achat à terme) avec des producteurs de semences. Calyxt a annoncé en décembre 2020 que Archer Daniels Midland s'était engagé à acheter à Calyxt plus de 4 millions de boisseaux de céréales, qui comprennent toute la récolte

de soja 2020, que Calyxt achètera aux agriculteurs entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2021. Calyxt s'attend à vendre ces céréales au cours de l'année 2021 et au plus tard le 31 décembre 2021. Calyxt s'attend à vendre le reste des céréales à Archer Daniels Midland au prix du marché et, par conséquent, Calyxt va continuer à couvrir ses stocks de céréales à prix fixe et ses contrats à terme à prix fixe pour minimiser le risque de changement des prix du marché qui peuvent affecter ses marges.

Les contrats de semences exigent souvent que Calyxt paie les prix des semences produites à un prix de grain négocié en bourse plus une prime.

Les contrats des producteurs sont liés aux prix du marché à terme des produits de base, le producteur ayant la possibilité de fixer son prix avec nous pendant toute la durée de l'accord. Ces contrats permettent la livraison de céréales à Calyxt au moment de la récolte si cela est spécifié lors de la signature de l'accord, sinon la livraison a lieu à une date que Calyxt choisit jusqu'au 31 août de l'année suivante.

Pour toutes les périodes, nous avons considéré les contrats d'achat à terme comme des achats normaux et non comme des dérivés. Tous les gains ou pertes de valeur du marché associés à ces contrats ont été reflétés dans les stocks lors de notre achat du grain sous-jacent.

Note 20. Parties liées

Rémunération des collaborateurs clés

Les collaborateurs clés incluent les membres du conseil d'administration ainsi que le CMDO comme décrit dans la note 3.5.

Les rémunérations versées aux collaborateurs clés se sont élevées à 4,4 millions de dollars pour l'année 2018 et 5,2 millions de dollars pour l'année 2019 et 6,3 millions de dollars pour l'année 2020.

Le 4 septembre 2014, le conseil d'administration a adopté une clause de changement de contrôle qui s'applique notamment certains les membres du CMDO. Cette clause décrit les modalités selon lesquelles les indemnités de licenciement seraient déterminées dans le cas d'un changement de contrôle de la société. Le contrat de travail des autres collaborateurs clés définit des indemnités de licenciement ou des compensations additionnelles postérieures au contrat de travail.

Les collaborateurs clés ont reçu en 2020 un total de 380 100 titres en rémunération (actions gratuites et options de souscription d'actions). Les charges liées aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie) s'élèvent à 0,7 million de dollars dans les comptes au 31 décembre 2020.

Autres transactions avec les parties liées

M. Godard, membre du Conseil d'Administration, a conclu avec nous un contrat de service dont l'objet est de nous apporter des prestations de conseil relatifs aux développements spécifiques dans le domaine de l'agriculture biotechnologique. Les honoraires payés pour les années 2018 et 2019, 2020 s'élèvent respectivement à 70 milliers de dollars et 71 milliers de dollars et 58 milliers de dollars. Il n'y a pas de montant dû à la fin de chacun des exercices. Au 31 décembre 2020, M. Godard détenait 220 175 bons de souscription d'actions (BSA) dont l'exercice lui permettrait de souscrire 50 000 actions à un prix d'exercice de 38,45 euros contre 50 000 BSA, 50 000 actions à un prix d'exercice de 28,01 euros contre 50 000 BSA, 40 175 actions à un prix d'exercice de 27,37 euros contre 40 175 actions, 40 000 actions à un prix d'exercice de 18,68 euros contre 40 000 BSA et 40 000 actions à un prix d'exercice de 24,34 euros contre 40 000 BSA.

Note 21. Événements postérieurs à la clôture

Le 16 février 2021, Collectis et Cytovia Therapeutics, Inc., ont annoncé la signature d'une collaboration de recherche et de licence non-exclusive pour développer des cellules NK et CAR-NK dérivées d'iPSC génétiquement modifiées grâce à la technologie TALEN® de Collectis. Cet accord prévoit un montant total de paiement à Collectis pouvant aller jusqu'à 760 millions de dollars, correspondant à différentes étapes de développement clinique et commerciales pour les 5 premiers produits de cellules NK dérivées d'iPSC génétiquement modifiées par TALEN® (« produits du partenariat »). Collectis est éligible à percevoir des redevances représentant un pourcentage à un chiffre des ventes nettes de tous les produits du partenariat commercialisés par Cytovia. Collectis est également éligible à une participation à hauteur de 15 millions de dollars dans le capital de Cytovia ou un versement initial de 15 millions de dollars si certaines conditions ne sont pas remplies au 31 décembre 2021.

Le 19 février 2021, Yves Ribeill, Ph.D., Président du Conseil d'Administration de Calyxt, a été nommé Président Exécutif du Conseil d'Administration et, en cette qualité, il sera le dirigeant de la société jusqu'à la nomination d'un successeur à James Blome, l'ancien directeur général. M. Blome est éligible à des indemnités suite à la cessation de son contrat sans motif valable, et au cours du premier trimestre 2021, nous nous attendons à enregistrer jusqu'à 2,3 millions de dollars de dépenses liés à des paiements relatifs à cette séparation ainsi qu'une charge additionnelle sans effet sur la trésorerie de 0,1 million de dollars due à l'accélération de la reconnaissance des frais relatifs au bonus payé à M. Blome au cours des périodes précédentes. Les paiements faits à M. Blome seront réalisés sur une période de 24 mois à compter de la date où l'accord de séparation sera effectif. A aujourd'hui, cela n'est pas encore le cas cependant, nous nous attendons à ce que cela le soit avant la date d'exécution requise, qui est le 12 mars 2021. Nous nous attendons aussi à enregistrer un produit de 2,5 millions de dollars sans impact sur la trésorerie résultant de la perte des options de M. Blome non encore acquises.